

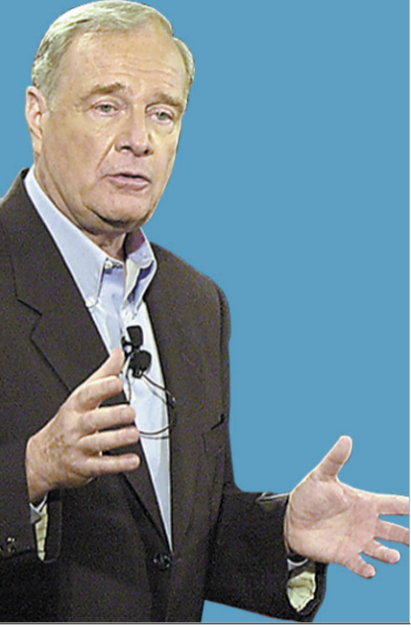
cyberpresse.ca

LA PRESSE

CAHIER L'AUTO
LE STATIONNEMENT
RENDU FACILE

Les 48 premières heures de Paul Martin
LA CHRONIQUE DE VINCENT MARISSAL
PAGE A3

FORUM
LA PRESSE AFFAIRES
QU'EST-CE QU'UN BON COURTIER? PAGES 6 ET 7



Méto et autobus ne fonctionnent qu'aux heures de pointe

USAGERS DU TRANSPORT EN COMMUN: PATIENCE

RAYMOND GERVAIS

À moins d'une entente de dernière minute, le service du transport en commun à Montréal sera paralysé aujourd'hui, sauf aux heures de pointe du matin, de l'après-midi et de la fin de soirée.

Hier matin, 1500 des 2050 employés du service d'entretien de la

Société de transport de Montréal, membres du Syndicat du transport de Montréal (affilié à la CSN), ont accepté à l'unanimité la recommandation de leur bureau syndical et ont rejeté la plus récente offre de l'employeur. Les syndiqués ont donné à leur syndicat le mandat de poursuivre les négociations. « La proposition de l'assemblée est de

retourner à la table afin d'aller chercher un règlement satisfaisant. Si on n'obtient pas un règlement avant 23 h, ce sera la grève », a précisé Pierre Saint-Georges, président du syndicat.

En cas de débrayage, le service de transport en commun sera assuré à 100 % de 5 h 30 à 9 h le matin, de 15 h à 18 h 30 en fin d'après-midi

et de 23 h à 1 h du matin. Entre ces heures, il n'y aura pas de service d'autobus ni de métro. Le transport scolaire sera également perturbé puisque la STM n'ajoutera pas de véhicules supplémentaires aux abords des écoles pour amener les élèves aux stations de métro.

» Voir PATIENCE en A2

Martin rétablit l'harmonie

JOËL-DENIS BELLAVANCE

REGINA — Les premiers ministres des provinces ont accueilli chaleureusement hier la nouvelle ère de collaboration proposée par Paul Martin, estimant que son arrivée au pouvoir permettra de tourner la page sur des années d'affrontement entre Ottawa et les provinces.

Mais s'ils saluent à l'unisson le début de ce nouveau dialogue, ils affirment du même souffle que M. Martin devra rapidement faire ses preuves en augmentant substantiellement la part du gouvernement fédéral dans le financement des soins de santé, comme le recommandait le rapport Romanow l'an dernier.

Le premier test viendra d'ailleurs rapidement puisque M. Martin et les premiers ministres ont convenu, hier, à l'issue d'une rencontre tenue avant le match de la Coupe Grey, de se revoir à Ottawa au début de l'année, vraisemblablement en février, afin de discuter de la délicate question du financement du régime de soins de santé.

Les premiers ministres ont aussi décidé de tenir une conférence annuelle afin d'établir les grandes priorités auxquelles Ottawa et les provinces devraient s'attaquer.

« La réunion a été une vraie réussite (...) C'est très important d'établir les priorités du pays. C'est impossible pour un palier de gouvernement de le faire seul. Il faut travailler ensemble. Et la meilleure façon de travailler ensemble, c'est de se rencontrer », a lancé M. Martin à l'issue de la réunion.

Certains premiers ministres sont allés jusqu'à qualifier d'« historique » la bonne entente qui prévaut déjà entre Ottawa et les provinces.

» Voir MARTIN en A2

Les champions détrônés 34 à 22



À l'image du demi inséré Ben Cahoon ratant une passe sous les yeux du demi défensif Malcolm Frank, les Alouettes de Montréal ont souffert hier lors de la finale de la Coupe Grey, à Regina, devant les Eskimos d'Edmonton, qui les ont battus 34-22. À lire dans le cahier SPORTS, pages 1 à 7 et page 19.

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
L'occupation militaire américaine en Irak se terminera le 30 juin 2004. Juste à temps pour les vacances de la déconstruction.

AUJOURD'HUI

Bandes dessinées	MONDE 2
Bridge	MONDE 6
Décès	MONDE 7
Feuilleton	MONDE 2
Forum	À 10, 11
Horaire télévision	ARTS 4
Horoscope	MONDE 6
Loteries	A 6
Mots croisés	MONDE 2 et SPORTS 16
Mot mystère	MONDE 2
Observateur	MONDE 6
Petites annonces	MONDE 4 et AFFAIRES 2
Quoi faire	ARTS 6

Météo

Ciel variable, maximum 1, minimum -5, plus de détails en page SPORTS 20



L'empire de lord Black tremble

Le magnat de la presse Conrad Black, qui a soumis des rapports financiers erronés à la Securities and Exchange Commission (SEC, gendarme du commerce des valeurs mobilières aux États-Unis), tente désespérément de garder le contrôle de son empire tandis que la pression s'accroît pour qu'il démissionne.

Hollinger International Inc., compagnie que contrôle M. Black par l'intermédiaire de Hollinger Inc., a fait savoir qu'un comité mandaté par son conseil d'administration avait découvert des erreurs dans les documents soumis à la SEC concer-

nant des paiements non déclarés à des initiés.

Les inexactitudes, précise la compagnie, portent sur une somme au titre d'une entente de non-concurrence qu'avait déclarée Hollinger à la suite d'un marché conclu en 2000 pour vendre la plus grande partie des journaux canadiens de l'entreprise à CanWest.

Lorsque le comité ad hoc chargé de faire la lumière sur la gouvernance au sein de Hollinger International a découvert ces erreurs, elle a demandé aux autorités un délai de trois jours pour la publication de son rapport trimestriel. Le rapport

trimestriel devait normalement être fait vendredi dernier.

Dans le cadre du marché avec CanWest, la compagnie avait déclaré que Black et ses lieutenants avaient personnellement reçu environ 50 millions de dollars US, ce qui a soulevé l'ire des actionnaires. Ceux-ci soulignent que de tels paiements vont normalement dans les coffres de la compagnie.

Les révélations faites par la compagnie au cours du week-end indiquent que ces paiements ont été encore plus substantiels.

» Voir EMPIRE en A2

L'occupation finira en juin 2004

L'occupation de l'Irak prendra fin le 30 juin 2004 mais les forces américaines et leurs alliés y resteront jusqu'à ce que la sécurité règne dans le pays, a fait savoir hier la coalition. D'autre part, la chaîne de télévision arabe Al-Arabiya, basée à Dubaï, a diffusé hier un nouveau message sonore attribué au président irakien déchu Saddam Hussein, dans lequel il qualifie de « légitime » la lutte contre les autorités irakiennes, prédisant que « les malfaisants ne pourront pas occuper et coloniser l'Irak » et que le pays « se rebellera ». À lire en page 1 du cahier MONDE.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL
Automne 2003

JAZZ À L'ANNÉE

en collaboration avec

Blanc & Bleu

LA PRESSE

POUR LES AMATEURS DE FLAMENCO

JESSE COOK

SUPPLÉMENTAIRE EN VENTE MAINTENANT !

JEUDI 20 NOVEMBRE

19 novembre complet SPECTRUM

ACHETEZ VOS BILLETS

En personne au Spectrum
318, rue Sainte-Catherine Ouest

Par téléphone (514) 790-1245

Sur Internet www.admission.com

RENSEIGNEMENTS : (514) 871-1881
1 888 515-0515 • WWW.MONTREALJAZZFEST.COM

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE



Shopping privé Avant la diffusion du prêt-à-porter, les couturiers recevaient leurs clientes sur rendez-vous, dans leur salon de couture. Avec la démocratisation du travail des créateurs de mode, leurs collections de vêtements se sont retrouvées dans les boutiques et les grands magasins. Or, depuis quelque temps, certaines marques montréalaises tentent de ressusciter le shopping privé. Zoom sur un magasinage particulier. **À lire demain dans le cahier Actuel**

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez vous entretenir du Canadien avec Mathias Brunet à 13 h cyberpresse.ca/clavardage

> Dernier jour pour profiter du Salon du livre cyberpresse.ca/livre

> Pour tous les nouveaux modèles, consultez notre section Automobile cyberpresse.ca/automobile

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
pettesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

Le litige porte sur les salaires et le régime de retraite

PATIENCE

suite de la page A1

Le transport adapté ne sera toutefois pas touché par le débrayage.

Comme le Conseil des services essentiels n'a pas obligé le syndicat à fournir des effectifs en week-end, cela se traduira par une absence totale de service.

Afin de mieux planifier ses déplacements, la clientèle est invitée à composer STM-INFO (786-4636) ou encore AUTOBUS (288-6287) pour connaître l'horaire des autobus. On peut également consulter le site Internet de la Société à l'adresse www.stm.info, où toute

information sur les déplacements sera mise à jour compte tenu des événements.

Reprise des négociations

À 14 h hier, les parties ont repris les négociations en présence de la conciliatrice du ministère du Travail, Suzanne Therrien, après que le bureau du syndicat eut fait parvenir un message à cette dernière à l'issue de l'assemblée générale, l'informant que le syndicat était prêt à retourner à la table dans l'espoir d'éviter le déclenchement de la grève, prévu à 23 h. Malgré la reprise des négociations, le syndicat se préparait à la grève hier

après-midi, et de nombreux syndiqués s'affairaient à préparer les pancartes au local de grève.

Salaires et retraite

La gestion du régime de retraite des employés et les salaires constituent la pierre d'achoppement. L'employeur n'aurait pas tenu compte des garanties exigées par le syndicat, notamment la création d'un comité paritaire pour gérer la caisse de retraite. Actuellement, c'est l'employeur qui détient le vote prépondérant. La création d'un tel comité ferait en sorte que le syndicat obtiendrait des garanties futures quant à la gestion du régi-

me.

Au chapitre des salaires, la STM n'aurait pas offert l'équivalent de ce qui a été négocié avec les autres syndicats à la Ville de Montréal. La Société offre 8,7 % d'augmentation en quatre ans. Le syndicat accepte mais exige des aménagements à même cette enveloppe.

Selon le président, il y a eu des aménagements à l'intérieur de toutes les conventions collectives qui ont été négociées à la Ville de Montréal, soit chez les chauffeurs d'autobus, les pompiers, les policiers et les cols blancs. Concrètement, pour 2003, l'employeur n'offre aucune augmentation. Si les

syndiqués en veulent une cette année, ils devront couper quelque part. « On recherche présentement avec l'employeur comment on peut économiser de l'argent quelque part pour le mettre ailleurs », a jouté M. Saint-Georges.

Même si des piquets de grève seront dressés devant les garages de la STM, M. Saint-Georges a précisé qu'il n'était pas question de nuire à la sortie des autobus ou des rames de métro.

Malgré tout, tant du côté syndical que patronal, on avait bon espoir de parvenir à un règlement avant l'heure de pointe ce matin.

« J'espère que cela va continuer », dit le premier ministre de l'Ontario

MARTIN

suite de la page A1

« L'arrivée de M. Martin, c'est un signal de changement et nous sommes encouragés. Une réunion comme celle d'aujourd'hui, ça n'a pas eu lieu très souvent dans le passé. C'est le début d'une nouvelle ère », a lancé le premier ministre du Québec, Jean Charest.

Le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, a renchéri en disant que la rencontre d'hier amorçait le début d'un dialogue jamais vu entre Ottawa et les provinces « en une décennie ».

« Nous avons entamé un nouveau chapitre en matière de relations fédérales-provinciales. J'espère que cela va continuer. Je suis impressionné par la sincérité de M. Martin et nous pouvons envisager l'avenir avec optimisme », a dit le premier ministre Gordon Campbell.

Bernard Lord tempère

Seul le Néo-Brunswickois Bernard Lord a tenu des propos plus tempérés en affirmant qu'il s'agissait « d'une première rencontre avant un match de football ».

« C'est un premier pas. Avant d'établir une nouvelle relation, ça va prendre plus qu'une réunion », a-t-il dit. M. Lord a dit que les premiers ministres n'ont pas exigé d'engagements financiers de M. Martin compte tenu du fait qu'il n'est pas encore chef du gouvernement fédéral. Mais cela viendra : « C'est la prochaine réunion en février qui va devenir très importante parce qu'il s'agira de débattre et d'entendre les positions du gouvernement Martin sur les questions de santé », a dit à ce sujet Jean Charest.

Le rapport Romanow

Le premier ministre du Québec a souligné que le rapport de l'ancien commissaire à la santé, Roy Romanow, a fixé la barre en matière de financement de soins de santé. « Le rapport conclut que le gouvernement fédéral devrait relever son financement à 25 %. Il se situe actuellement à 16 %. Alors sur la question du financement, la prochaine étape est déjà clairement définie par un rapport que le gouvernement fédéral a commandé », a dit M. Charest. Interrogé à ce propos, M. Martin

est demeuré plutôt vague et a laissé entendre qu'il ne se sentait pas lié par toutes les recommandations du rapport Romanow, qui forcerait Ottawa à investir 3 milliards supplémentaires dans la santé.

« Je pense que le rapport Romanow a fait des recommandations qui sont très, très importantes. Il faut regarder le rapport dans son ensemble. C'est certainement une des choses dont nous allons discuter à notre prochaine rencontre », a-t-il dit.

Trois dossiers importants

Durant la rencontre, M. Martin et les premiers ministres des provinces ont discuté de plusieurs dossiers :

> Santé : M. Martin a réitéré que, comme prévu, le gouvernement fédéral verserait aux provinces l'an prochain 2 milliards de dollars supplémentaires en santé, dans la mesure où cela ne force pas Ottawa à enregistrer un déficit, respectant ainsi l'accord sur la santé conclu en février. Il a aussi invité les provinces à appuyer la création du Conseil de la santé. Les provinces ont donné leur bé-

nédiction à cette démarche, mais le Québec a réitéré sa position, à savoir qu'il ne s'oppose pas à la création d'un tel conseil mais n'a pas l'intention d'y participer.

> Municipalités : M. Martin a tenté de rassurer les provinces en affirmant qu'il ne voulait pas s'immiscer dans un de leurs champs de compétence en concluant un pacte fiscal avec les municipalités. En vertu de ce pacte, Ottawa verserait annuellement une partie de la taxe d'accise sur l'essence aux municipalités afin de les aider à financer des projets d'infrastructures.

> Relations Canada-États-Unis : le nouveau chef libéral et les premiers ministres ont convenu de l'importance de rebâtir les ponts entre Ottawa et Washington. M. Martin a dit vouloir s'inspirer de la formule des premiers ministres des provinces qui rencontrent annuellement les gouverneurs des États américains.

Chrétien autoritaire

Le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, a profité de cette première rencontre avec M. Martin afin de régler ses comptes avec

le premier ministre Jean Chrétien.

Durant un point de presse avant le match, le bouillant premier ministre albertain a soutenu qu'il ne s'ennuierait guère du style de M. Chrétien, qui, a-t-il affirmé, était autoritaire et conduisait souvent à des affrontements. Il a notamment fait allusion à la conférence des premiers ministres du pays de février 2002, au cours de laquelle ils ont conclu un accord sur la santé. « J'ai toujours apprécié le côté humain de M. Chrétien. Mais il y a environ un an, j'ai vu son côté sombre, son tempérament, un côté qui me déplaçait royalement. Ce côté que j'ai vu, c'était rien de moins que l'équivalent de ça passe ou ça casse. Il a dit : Vous avez deux minutes pour décider et signer. Ce n'est pas une manière de régler des questions nationales », a dit M. Klein, qui est le doyen des premiers ministres des provinces.

En plus de rencontrer les premiers ministres des provinces, hier, M. Martin a procédé au traditionnel tirage au sort avant le début du match de la Coupe Grey afin de déterminer quelle équipe obtiendrait le ballon. Après le match, Paul Martin a présenté la Coupe Grey aux vainqueurs.

PIERCE BROSNAV. LE CHOIX DE VIE

OMEGA

Célébrons 25 ans d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651

Un affrontement s'annonce entre Black et Hollinger

EMPIRE

suite de la page A1

« C'est incroyable, s'est indigné un investisseur de Hollinger. Voilà qui devrait déclencher une enquête de la SEC.

Il semble maintenant que lord Black of Crossharbour, 59 ans, pourrait devoir verser d'importantes sommes à Hollinger, qui est aux prises avec une dette croissante et un actionariat mécontent. Lord Black avait renoncé à sa citoyenneté canadienne en 2001 après que Jean Chrétien eut bloqué sa nomination à la Chambre anglaise des Lords.

Les révélations du week-end sont susceptibles de provoquer un affrontement majeur entre M. Black et le conseil d'administration de Hollinger, qui pourrait notamment exiger sa démission, a-t-on appris de sources proches de la compagnie. Elles remettent aussi en question l'avenir des principaux lieutenants de M. Black, y compris David Radler, chef de l'exploitation de Hollinger, susceptible d'avoir été au courant des paiements litigieux.

Lorsque Hollinger a vendu le *National Post* et les autres journaux de la chaîne Southam à CanWest Global, 42 millions en frais d'arrangement de non-concurrence sont allés directement à M. Black et à trois autres cadres supérieurs. Pas moins de 38 millions supplémentaires ont été versés à Ravelston, compagnie de portefeuille privée de M. Black.

D'ailleurs, les investisseurs mécontents accusent M. Black et ses principaux lieutenants d'avoir touché des sommes exorbitantes à titre de frais de gestion de Hollinger au fil des ans. Ces primes ont dépassé 200 millions depuis 1995, fournissant rétribution et primes à M. Black et à d'autres cadres supérieurs.

Depuis plusieurs mois, M. Black subit des pressions pour refinancer la dette de 120 millions US de Hol-

linger Inc., qui détient la participation de 72 % avec droits de vote de M. Black dans Hollinger International. Plusieurs groupes d'investisseurs se sont montrés intéressés à acquérir une participation dans Hollinger, mais il semble que leur intérêt se soit refroidi dernièrement.

D'autre part, l'enquête menée au sein de Hollinger International et dirigée par Richard Breeden, ancien président de la SEC, devrait être terminée d'ici le début de l'année prochaine.

Entre-temps, M. Black a défendu les paiements mis en cause au cours du week-end, soulignant qu'ils étaient dus à l'initiative des nouveaux propriétaires des journaux vendus par Hollinger et qu'ils avaient été approuvés par le comité de vérification de Hollinger International.

D'après le *National Post*, le *New York Post* et *The Weekend Australian*.

CARRIÈRES

OÙ EST L'EMPLOI ?

Le samedi dans LA PRESSE

POUR SE FAIRE UNE IDÉE

LA PRESSE AFFAIRES

Tous les jours dans LA PRESSE

Bernard Lord dit non au nouveau Parti conservateur

PRESSE CANADIENNE

REGINA — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, a déclaré hier qu'il ne serait pas candidat à la direction du nouveau Parti conservateur résultant de la fusion de l'Alliance canadienne et du Parti progressiste conservateur.

M. Lord avait déjà signifié son refus d'être candidat mais une rumeur circulait depuis quelques jours selon laquelle il pourrait revenir sur sa décision. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a mis fin à ces rumeurs hier à Regina, après une rencontre avec le chef libéral fédéral Paul Martin.

« J'ai été très clair sur cette question et j'ai été très clair depuis le début : je n'ai pas l'intention d'être candidat et rien ne m'a fait changer d'idée. »

M. Lord est bilingue, ce qui pour plusieurs est une condition essentielle pour faire le poids contre les libéraux au Québec.

Plusieurs conservateurs espéraient que M. Lord soit candidat après que l'ancien premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, eut lui-même décidé de ne pas l'être.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick serait confronté à un énorme problème s'il décidait éventuellement d'être candidat. La dernière élection provinciale a réduit la majorité des conservateurs à seulement un siège, une majorité qui disparaîtrait si le premier ministre faisait le saut en politique fédérale.

Larry Smith intéressé

L'éditeur du quotidien *The Gazette*, Larry Smith, a pour sa part confirmé en entrevue à RDI, qu'il était intéressé à diriger le nouveau Parti conservateur du Canada.

« Je suis en train de parler avec certaines personnes au Canada. On va mettre sur pieds des équipes. Une équipe qui agira sur le terrain et une équipe qui cherchera des fonds pour concevoir un programme », a-t-il confié.

L'avocat bilingue de 52 ans a indiqué qu'il avait reçu des appels téléphoniques d'un peu partout au pays de gens qui se disent prêts à l'appuyer s'il se présentait dans la course à la direction du Parti conservateur du Canada.

« Une annonce formelle sera faite à la mi-décembre après l'adoption de l'entente de principe pour la fusion », a déclaré l'organisateur politique Leo Housakos, samedi, lors d'une entrevue.

« Je crois qu'il est prêt. Des fonds pour sa campagne sont amassés et le recrutement d'organiseurs politiques bat son plein. »

Larry Smith sera à Toronto cette semaine pour tâter l'intérêt de quelques donateurs qui cherchent à investir leur argent et leur soutien depuis le désistement de Mike Harris.



L'arrivée imminente de Paul Martin à la tête du gouvernement fédéral suscite d'importantes attentes non seulement de la part des premiers ministres provinciaux (ci-dessus en compagnie du nouveau chef du PLC, hier à Regina), mais également auprès des villes.

PHOTO PC ©

Les villes nourrissent de grandes ambitions

Un rapport présidé par Jacques Olivier proposera que les municipalités prennent part aux négociations fédérales-provinciales

FRANÇOIS CARDINAL

Un rapport qui sera bientôt remis au futur premier ministre Paul Martin recommandera la mise sur pied d'une conférence tripartite qui permettra aux villes du Québec de se faire entendre sur un pied d'égalité avec la province et de signer des ententes directement avec le gouvernement fédéral.

La Presse a appris que Jacques Olivier, maire de Longueuil et ami de longue date de M. Martin, a mis sur pied il y a près de six mois un groupe de travail officieux qui planche sur « une nouvelle collaboration fédérale-provinciale-municipale » particulière au Québec.

En ce sens, l'ancien organisateur de Paul Martin a mené d'intenses consultations auprès d'une dizaine de ses collègues membres de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). L'objectif est de rendre « très rapidement » un rapport en ce sens au futur premier ministre, a confié un proche du maire ce week-end.

« Il (Jacques Olivier) prépare le terrain en vue de l'élaboration

d'une stratégie fédérale sur la décentralisation vers les villes et les régions, a-t-on ajouté. Ce n'est pas compliqué, M. Olivier souhaite que les villes soient assises aux tables de négociations fédérales-provinciales au même titre que le Québec. »

« Moteur économique »

L'ancien ministre des Finances et député de LaSalle-Énard, qui a été officiellement nommé chef du Parti libéral du Canada (PLC) vendredi, a confirmé une fois de plus au cours de son discours de remerciement son intention de créer un nouveau pacte avec les municipalités canadiennes. Il promet notamment de rendre le financement municipal plus fiable et prévisible en partageant la taxe sur l'essence et en explorant les partenariats avec le privé.

C'est dans un tel contexte que M. Olivier proposera bientôt au futur premier ministre et à son entourage, avec qui il a de fréquents contacts, un plan précis dont le premier point sera la reconnaissance par Ottawa des villes en tant que « moteur éco-

nomique » du pays. La moitié du PIB des provinces provient précisément des grandes agglomérations urbaines, fera-t-il remarquer dans son rapport. En effet, Montréal représente 50 % du PIB du Québec, Toronto, 44 % du PIB de l'Ontario, Vancouver, 53 % de celui de la Colombie-Britannique et Winnipeg, 67 % de celui du Manitoba.

Deuxièmement, le rapport recommandera de fixer quatre champs d'intervention dans lesquels le fédéral pourra investir : développement économique, environnement, infrastructures et logement social. Le transport en commun fait partie du deuxième champ.

Entente fiscale

« Et il n'y a là, pour les villes, aucun débat constitutionnel à avoir, précise notre source. L'idée n'est pas de remettre en question les compétences des provinces, mais plutôt de signer un *fiscal arrangement* avec Ottawa. »

Troisièmement, M. Olivier suggérera que, une fois que les champs de compétence seront arrêtés, la question du financement soit abordée. Salivant devant les possibilités offertes par l'aide fédérale, on réitérera la recommandation de la CMM : verser aux municipalités 5 cents pour chaque litre d'essence vendu. Au total, Ottawa retournerait ainsi quelque 2,5 milliards aux villes.

Dans un tel cas de figure, le Québec toucherait 625 millions de dollars, dont 320 millions iraient dans les coffres des villes de la Communauté métropolitaine de Montréal. « On parle donc de grosses sommes, fait-on remarquer, puisque l'idée serait de demander à Ottawa et à Québec, dans le cadre d'une entente tripartite, de dépenser autant. En bout de piste, la CMM toucherait près de 1 million de dollars, une somme très importante dans le contexte actuel. »

Organisateur libéral depuis toujours, M. Olivier est proche de Paul Martin. Pendant des années, cet ancien ministre de Pierre Trudeau a fait partie du quatuor de golf du futur premier ministre avec Francis Fox et Serge Savard. Il compte d'ailleurs miser sur ses liens privilégiés avec le nouveau chef du PLC pour que soient retenues ses recommandations.

En septembre, Paul Martin a réitéré la promesse qu'il avait faite en mai dernier de travailler davantage avec les deux autres ordres de gouvernement. Il avait alors fait référence à un « nouveau contrat » avec les municipalités. Il avait aussi précisé l'importance qu'il accorderait aux différentes unions des municipalités dans toutes les provinces. M. Martin n'a pas encore donné de détails sur la portion de la taxe sur l'essence qui pourrait être versée aux municipalités.



VINCENT MARISSAL

Premier essai réussi

REGINA — Quand il a été présenté aux quelque 50 000 spectateurs réunis dans le glacial Taylor Field pour le match de la Coupe Grey, hier à Regina, Paul Martin a été généreusement hué par des amateurs imbibés qui n'avaient visiblement pas envie d'entendre parler de politique. Ce bruyant incident aura été le seul accroc d'une fin de semaine sans faute du nouveau chef libéral.

Paul Martin a été couronné chef incontesté de son parti, une formalité, il a réussi son entrée devant les militants libéraux, ce qui était plus risqué, et il a été accueilli avec chaleur par les premiers ministres des provinces, ce qui était prévisible, mais qui nous change des vieilles guerres fédérales-provinciales.

Il ne lui reste plus qu'à s'entendre avec Jean Chrétien sur la date de départ de ce dernier, mais ça, c'est une autre histoire. Les deux hommes se rencontrent demain à Ottawa pour discuter de la suite des choses, mais ils ne se sont pas reparlé depuis l'accession au trône

libéral de Paul Martin, vendredi soir à Toronto. « Ils se rencontrent seuls, mais on va coller l'oreille sur la porte au cas où on entendrait des coups de feu... », résumait (à la blague) un collaborateur de Paul Martin.

Les deux clans n'ont pas avancé d'un pouce dans la transition et les stratégies de Paul Martin en sont réduites à supputer les intentions de Jean Chrétien à partir de sa réaction au discours du nouveau chef, vendredi soir. Mais pour l'essentiel, la date du départ, on nage en plein inconnu. La situation est simple (et à la fois très compliquée) : Jean Chrétien veut que son éternel rival décide de la date de la passation des pouvoirs, mais celui-ci refuse obstinément, estimant que c'est au chef sortant de fixer la date de sa sortie. Nous assistons à une puérile partie de poker dont le gagnant, de toute façon, est déjà connu. Ce que l'on sait, c'est que si Jean Chrétien donne à Paul Martin le choix entre deux ou trois dates, il sautera sur la plus proche.

Pourtant, on pensait bien que le coup de chapeau de Paul Martin à Jean Chrétien (et à son épouse Aline) vendredi aurait permis de mettre un peu de baume sur l'épiderme irrité du premier ministre. Improvisant hors de son texte, Paul Martin a salué la carrière et le règne de son rival.

Il est tout de même ironique de constater que le nouveau chef libéral fédéral est mieux reçu par les premiers ministres des provinces que par son prédécesseur à la tête de son propre parti. Ce doit être ça, la nouvelle ère de collaboration dont parlait hier Paul Martin.

Les déclarations des premiers ministres provinciaux, dont l'inénarrable Ralph Klein, vantant la main tendue de Paul Martin par opposition à l'intransigeance de Jean Chrétien, compliqueront encore un peu les choses. Le premier ministre sortant n'aime pas se faire pousser, il l'a répété en fin de semaine.

À part le léger détail de la transition, l'entrée de Paul Martin a été,

sous tous les aspects, réussie, ce qui n'était pas si facile considérant les attentes immenses qu'il a suscitées chez les militants libéraux, auprès des premiers ministres provinciaux et au sein de la population en général.

En prononçant un discours consistant avec conviction et combativité, Paul Martin a dissipé bien des doutes dans l'esprit de ses partisans. Pas de doute, il est prêt à livrer bataille, et le plus tôt sera le mieux. En plus, il a démontré qu'il peut aussi être drôle et spontané, ce qui est un gros plus pour un homme considéré comme plutôt terne.

Il a aussi signé un coup de génie en invitant Bono, le chanteur de U2, à venir parler de lutte contre le sida et d'aide aux pays les plus pauvres. Pour les stratèges de Paul Martin, entendre Bono dire : « Paul Martin est cool » ou encore : « Paul Martin a répondu à mon appel pour les plus pauvres », c'est du bonbon et attendez-vous à réentendre ces citations pendant la prochaine campagne électorale.

L'accueil enthousiaste des premiers ministres représente aussi de l'argent en banque pour Paul Martin, mais dans les deux cas, il faudra rembourser plus tard, avec intérêts. Bono veut de l'argent pour l'aide internationale, et il sera difficile de lui dire non après sa performance au congrès libéral. Les provinces veulent elles aussi de l'argent (autour de trois milliards par année) pour la santé, et il sera encore plus difficile de les décevoir après avoir prêché la réconciliation nationale.

« On va d'abord le laisser devenir premier ministre, mais on se revioie en février, et on parlera d'argent », a résumé Bernard Lord.

Les provinces sont ravies de voir Paul Martin prendre la place de Jean Chrétien, mais contrairement au nouveau chef libéral, elles ne sont pas prêtes à balancer tout ce qui vient du régime précédent. Surtout pas le rapport Romanow, qui reste la base minimale de négociation, a confirmé hier Jean Char-

ACTUALITÉS

ÉLECTIONS SCOLAIRES

Diane De Courcy est élue

Le MÉMO reprend le pouvoir à la CSDM

MARIE ALLARD

C'est la fin d'une longue traversée du désert pour Diane De Courcy. Son parti, le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MÉMO), a remporté haut la main les élections à la Commission scolaire de Montréal (CSDM) avec 18 sièges sur 21, hier soir.

« Ce soir je vous dis : ouf ! » a déclaré Mme De Courcy, arrivée peu après 21h au restaurant de la Petite-Italie où était rassemblée son équipe. « Je suis extrêmement contente et extrêmement fière. La démocratie scolaire est toute récente, mais je crois qu'elle vaut terriblement la peine pour ceux et celles qui aiment l'école. Nous avons remporté de façon très belle ces élections ! »

Déjà, en 1998, lors du dernier scrutin, le MÉMO avait rafié une majorité de 15 sièges au conseil. Quelques mois plus tard, cinq des commissaires du MÉMO avaient cependant claqué la porte du parti pour former une coalition majoritaire avec d'autres mécontents. Le MÉMO avait été relégué à l'opposition.

Hier soir, l'histoire s'est répétée en partie, Diane De Courcy ayant renoué avec le pouvoir en faisant élire 18 de ses candidats. Il n'est cependant pas question pour eux de quitter le parti : ils se sont tous engagés, par écrit, à démissionner de leur poste en cas de désaccord avec la présidente.

Selon de premières estimations (sujettes à changement), seulement 5 % des Montréalais francophones sont allés voter hier, comparativement à 8 % il y a cinq ans. Ce faible taux de participation ne manquera pas de remettre en question la légitimité des élus.

Marcellin Noël, actuel président du comité exécutif de la CSDM et chef du Collectif pour la réussite et l'épanouissement de l'enfant (CRÉE), a quant à lui dû accepter un cuisant revers. « J'attends d'avoir des précisions sur l'ampleur de la défaite pour réagir,

puisque nous ne connaissons pas les résultats définitifs », a-t-il dit. Il n'est même pas arrivé à se faire élire dans sa circonscription du Plateau-Mont-Royal, qu'il représentait depuis 1987.

Seuls trois membres du CRÉE ont été élus : Viken Afarian (Cartierville), Gérard Morel (Saint-Henri — Petite-Bourgogne — Pointe-Saint-Charles) et Lyn Faust (Louis-Riel — Nouveau-Rosemont).

Du côté du MÉMO, la première annonce a été faite à 19 h 55 : Paul Trottier, du quartier Les Faubourgs — le premier commissaire ouvertement gai — a été réélu par 675 voix, contre 475 pour son adversaire. Dix minutes plus tard, on apprenait l'élection de Guillaume Vaillancourt dans Parc-Extension-Villeray avec 684 voix.

Ont suivi les victoires de Jocelyn Pauzé (Rosemont-Nord), Marie Depelteau-Paquette (Rosemont-Sud), Daniel Duranleau (Hochelaga-Maisonneuve), Catherine Harrel-Bourdon (Tétreaultville), André Gravel (Bordeaux-Ahuntsic), Diane De Courcy elle-même (Ahuntsic), Kenneth George (Villeray-Petite-Patrie), Daniel Bélanger (Ville-Émaré — Côte-Saint-Paul), Louise Mainville (Saint-Louis — Mile End), Michel Guenet (Plateau-Mont-Royal), Claude Champagne (Mercier), Carole Bégin (Saint-Sulpice — Saint-Michel-Nord), Tomas Arbieto (Saint-Michel-Sud), Akos Verboczy (Westmount — Côte-des-Neiges-Sud), Khokon Maniruzzaman (Côte-des-Neiges — Snowdon) et Marie-José Mastromonaco (Notre-Dame-de-Grâce).

« Je suis étonnée d'avoir gagné avec une aussi forte avance », a indiqué Marie Depelteau-Paquette, 19 ans, élue par 1193 voix, contre 339 pour son adversaire. « Je pensais que l'organisation du CRÉE était plus forte que la mienne, et que mon âge me défavoriserait. » Ce qu'elle fera comme commissaire ? « J'ai promis d'ouvrir une nouvelle école secondaire dans Rosemont, et je le ferai. »

Des électeurs indifférents

TRISTAN PÉLOQUIN et MARIE ALLARD

Scotchés devant les festivités d'avant-match de la Coupe Grey, les Québécois ont-ils oublié d'aller voter aux élections scolaires, hier ? Au moment de mettre sous presse, les premiers résultats démontraient que seulement 13 % d'entre eux ont noirci leur bulletin de vote, comparativement à 15 % en 1998.

Chez les Montréalais francophones, le taux de participation n'a atteint que 5,5 % à la commission scolaire Pointe-de-l'Île. Celui de la Commission scolaire de Montréal et de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys étaient toujours inconnus au moment de mettre sous presse.

Il faut toutefois souligner une forte participation dans certaines villes de région, dont Baie-Comeau et Gaspé, où près de 50 % des électeurs ont exercé leur droit de vote.

Traditionnellement plus nombreux à participer au scrutin, 15,7 % des anglophones montréalais ont exercé leur droit de vote à la commission scolaire English Montreal, alors que cette proportion a atteint 7,3 % à la commission scolaire Lester B. Pearson.

À la Commission scolaire de Montréal, c'est Diane De Courcy, chef du Mouvement pour une école moderne et ouverte (MÉMO), qui a rafié le pouvoir, avec 18 sièges sur 21.

Dans l'ensemble des 72 commissions scolaires de la province, 67 %

des commissaires ont été élus par acclamation. C'est le cas du président de la commission scolaire Pointe-de-l'Île, Vincent Arciresi, du président de la commissions scolaire Marguerite-Bourgeoys, Jean-Marc Crête, et de celui de la commission scolaire English Montreal, John Simms.

En entrevue téléphonique, le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), André Caron, s'est montré un peu déçu du faible taux de participation.

Selon de premières estimations, 5 % des Montréalais francophones sont allés voter hier.

« Nous avons pourtant accordé des entrevues toute la semaine dans les médias. La télé, la radio et les journaux en ont amplement parlé. J'ai l'impression que, quoi qu'on dise, nous n'avons aucune influence sur la participation. »

Selon lui, le faible taux de participation constaté à Montréal tend à indiquer que les citoyens sont généralement satisfaits du travail accompli par les commissions scolaires.

Rue Saint-Denis, hier après-midi, l'indifférence était palpable. « Nous ne sommes pas du tout intéressés par les élections scolaire », répétaient les passants interrogés par *La Presse*.

« Je pense que le niveau de je-m'en-foutisme est assez élevé, a confirmé Jean-Philippe Morency, 25 ans. Comme je ne suis pas au courant des enjeux et que je n'ai pas d'enfant, je me demande moi-même pourquoi j'irais voter. De toute façon, si je voulais jouer un rôle dans une école, j'irais voir le directeur, pas un commissaire en cravate ! »

« La campagne n'a pas été publicisée du tout, si bien que je ne saurais pas pour qui voter », a corroboré Joëlle Turcotte. La copine qui l'accompagnait était, quant à elle, tout étonnée d'apprendre qu'elle avait droit de vote. « On n'a pas à avoir d'enfant, pour ça ? » a-t-elle demandé.

Croisés à la sortie du cégep du Vieux-Montréal, Judith et Réjean Vigneault avaient fait leur choix. « Quand nous avons vu qu'il n'y avait qu'une minorité de gens qui avaient voté lors des dernières élections, nous nous sommes dit qu'il nous fallait absolument venir faire notre devoir, ont-ils indiqué. Nous sommes parents, et nous tenons à ce que nos enfants soient actifs physiquement. Nous avons voté pour le MÉMO, qui promet une heure de sport par jour. »

À l'intérieur du cégep, le personnel électoral se tournait les pouces. « Nous avons eu quelques petits *rushs*, mais ce ne sont évidemment pas les élections auxquelles les gens participent le plus », a convenu Kurt, l'un des scrutateurs.

ACTUEL TENDANCES



Tous les jours dans LA PRESSE

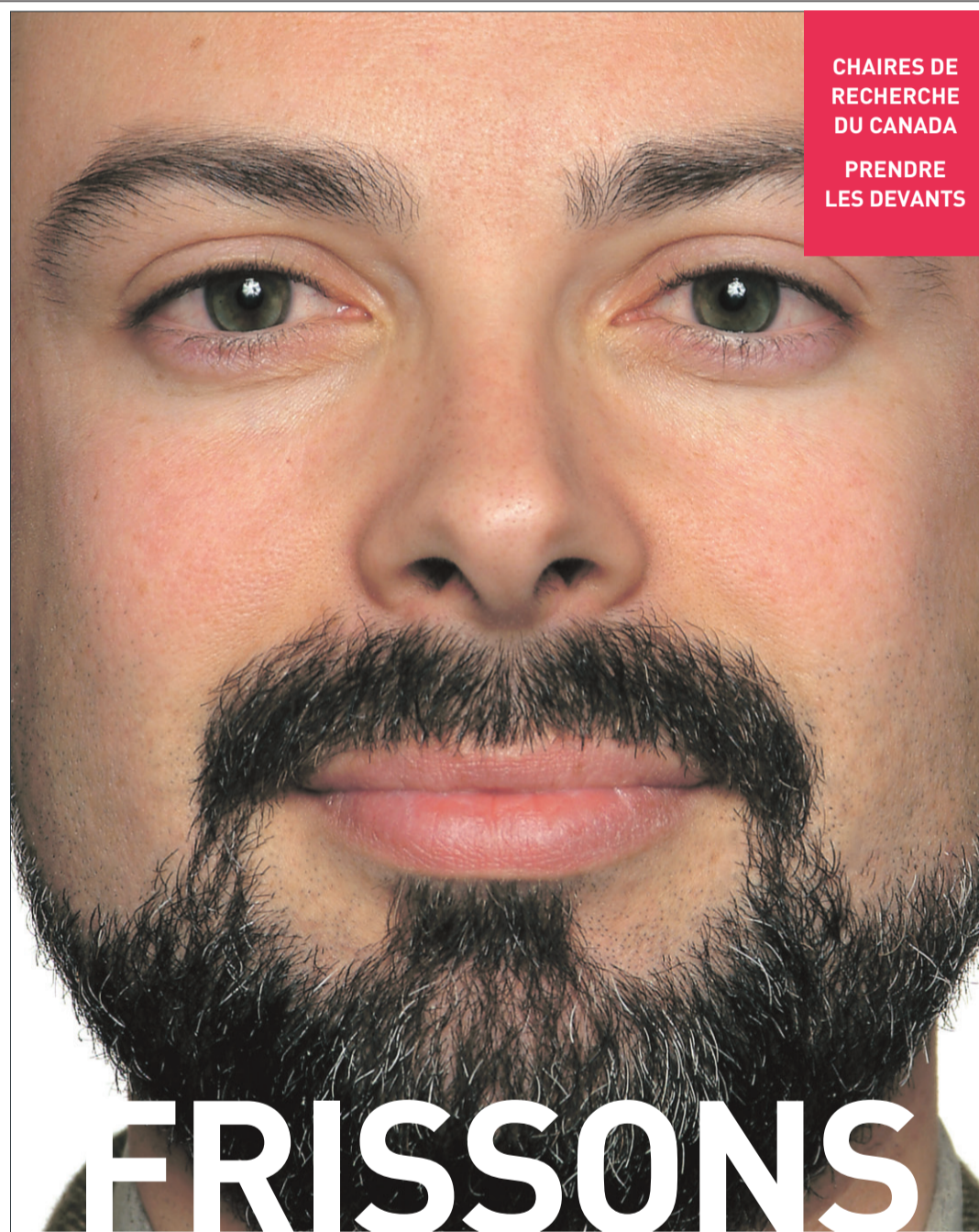
CINÉMA TOUS LES SCÉNARIOS...



Tous les samedis dans LA PRESSE

CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

PRENDRE LES DEVANTS



FRISSONS

STÉPHANE VEUT SAVOIR CE QUI VOUS FAIT PEUR.

Stéphane Bouchard se nourrit d'ouvrages de science-fiction et de psychologie sur la peur. Aujourd'hui, il a trouvé comment combiner ses deux passions.

À titre de titulaire de la Chaire en cyberpsychologie clinique à l'Université du Québec en Outaouais, Stéphane se sert de la plus récente technologie de réalité virtuelle tridimensionnelle pour simuler des environnements permettant de recréer les peurs les plus profondes qui peuvent être ressenties. Par exemple, la peur de prendre l'avion, le vertige, la panique et les crises d'anxiété. Bref, tout ce qui nous pousse à crier.

Dans son laboratoire de cyberpsychologie, il aide ses patients à confronter et à surmonter leurs peurs. Il offre une thérapie efficace et facile à ceux qui en ont besoin.

Stéphane Bouchard est l'un des nombreux titulaires de chaires de recherche du Canada - 1000 jusqu'à présent - qui excelle dans son domaine et contribue à améliorer notre niveau de vie.

Pour en savoir plus sur le Programme des chaires de recherche du Canada, veuillez visiter le site www.chaires.gc.ca.



un qui dit tout

ENSEIGNANTS DU QUÉBEC!
La câblo-éducation et Élections Canada vous invitent à encourager vos élèves (secondaire IV, V et cégep) à produire, après recherches et rédaction, une cassette vidéo de 30 secondes sur l'importance de voter. Demandez à vos élèves d'expliquer pourquoi un X dit tout et GAGNEZ!

PRIX pour les enseignantes/enseignants :
Palm^{MC} m130 équipés du logiciel Palm Mentor Mobile, gracieuseté de Palm Canada, de même que des prix de Fruitopia, The Life Network, History Television et HGTV

PRIX pour votre école : Un caméscope de Sony et un logiciel Encarta de Microsoft

PRIX pour les élèves (maximum de 5 élèves par équipe) : des montres Timex, des compositeurs de rythmes numériques MadPlayer^{MC} offerts par MadWaves ainsi que des prix offerts par HMV et Fruitopia

EN PLUS! La vidéo de vos élèves pourrait être diffusée dans tout le Canada

Date limite pour l'envoi du concours :
le 5 décembre 2003

PARCOUREZ LE RÉGLEMENT DU CONCOURS ET INSCRIVEZ-VOUS SUR INTERNET : www.cableeducation.ca
PAR TÉLÉPHONE : 1 800 244-9049

ton vote X votre voix
la voix X votre voix

La câblo-éducation
Cable in the Classroom

Elections Canada

Flash
18 h 30
Des entrevues avec Garou et Sting

3162678A

Fun noir et Cie
19 h 30
Invitée :
La gagnante du concours « Invite-moi à Fun noir »

Ce soir
TQS
Serments mortels
20 h PRIMEUR
Le complot meurtrier d'un cadet de l'armée et de sa petite amie.
.ca



YVES BOISVERT

La « protection du public », mon oeil!

Si ça continue comme ça, nous dit l'avocat Clemente Monterosso (en page A10), il deviendra extrêmement difficile pour un avocat accusé d'un crime de continuer à pratiquer.

Les reportages sur l'avocat Benoît Cliche, qui sort de prison après une semaine de détention préventive (il est accusé de trafic de drogue et de gangstérisme), ainsi que sur d'autres avocats en attente de procès ou acquittés, « sont de nature à influencer défavorablement l'opinion publique en ce qui concerne les avocats impliqués », dit-il. Ces reportages, voyez-vous, sont susceptibles de « nuire à la suite de leur carrière ».

Ça, c'est vrai. Il est déjà assez difficile de pratiquer le droit dans nos prisons vétustes, s'il faut en plus que les médias s'en mêlent! L'espace, en effet, manque cruellement dans les cellules de nos établissements pénitenciers pour ranger convenablement les dossiers d'un avocat prisonnier. De prison, il faut en outre faire tous les appels à frais virés. Déjà que les clients chipotent sur les honoraires, essayez de commencer une conversation par « vous avez un appel à frais viré de Votre Avocat... Pour accepter les frais, faites le un... »

Mon cher Monterosso, ça me fait de la peine de vous le dire, mais la grande faute des médias, cette fois-ci, ce n'est pas le sensationnalisme. C'est de ne pas en avoir assez mis depuis 10 ans!

Connaissez-vous une infirmière, un camionneur, un enseignant qui puisse continuer à travailler comme si de rien n'était tout en étant accusé d'avoir comploté avec Vito Rizzuto pour importer plein de cocaïne?

Moi non plus. Pourtant, l'infirmière, le camionneur et l'enseignant ne prétendent pas incarner la Justice. Je connais par contre un avocat qui s'appelle Jose Guede, qui est accusé de cela exactement. C'est un de ceux

de la liberté individuelle, et le droit professionnel, qui vise à protéger le public en imposant des normes de conduite aux professionnels. Deux finalités radicalement différentes.

Vous n'êtes pas le seul, remarquez. Le Tribunal des professions du Québec a carrément importé dans le droit professionnel des règles du droit criminel. On a procédé à un détournement juridique qui sert à protéger plein d'avocats, et qui fait passer « la

que la conversation a été jugée recevable en droit criminel.

Mais voilà, le Tribunal des professions a décidé que ce qui était exclu en droit criminel devait l'être aussi en droit disciplinaire. Autrement dit, des règles d'exclusion de la preuve inventées pour civiliser la police et protéger les droits fondamentaux ont servi aussi à protéger un privilège, celui d'être membre du barreau.

Je veux bien qu'on puisse exclure une preuve obtenue en violation flagrante des droits d'une personne, y compris au civil. Mais pas en appliquant les mêmes critères que quand il est question d'envoyer une personne en prison! Pas en droit professionnel, où on nous rebat sans cesse les oreilles avec la « dignité de la profession »!

Alan Guttman, contre qui pesait une preuve de complot d'importation d'une tonne de cocaïne, a été acquitté à son tour devant la cour criminelle en 1996. La police avait obtenu un mandat d'écoute électronique en ne disant pas toute la vérité au juge. Encore une fois, j'accepte le principe selon lequel, en droit criminel, on puisse exclure une telle preuve.

Mais ensuite, pourquoi le barreau s'est-il croisé les bras alors que tous ont pu lire les conversations incriminantes de Guttman? Pourquoi n'a-t-il jamais été inquiété, alors que si vous urinez sur la voie publique ou

si vous dites à votre client que tel juge est un imbécile (des cas réels), on vous traînera en discipline? C'est correct, ça?

Comme quoi il ne manque pas d'innocents dans votre profession, M^e Monterosso.

Votre propre bâtonnier, le jour de l'arrestation de Cliche, a dit souhaiter un changement de la loi pour exclure plus facilement les avocats accusés en attente de procès. Ce que je me demande, c'est où était le barreau pour s'occuper de l'application de la loi et de son interprétation au profit de ceux contre qui existe une preuve objective. Je le sais, l'affaire Guttman, c'était il y a sept bâtonniers: ils changent chaque année, leurs marottes aussi. Et la bureaucratie du barreau demeure.

Je vous parle ici de la réalité, M^e Monterosso, et elle me semble pas mal plus gênante que la timide représentation médiatique de la réalité que vous nommez « sensationnalisme ».

Si le barreau mettait autant d'énergie à changer cela qu'il en met à taper sur quelques pauvres types de la profession, les avocats n'auraient peut-être pas une meilleure image — comme si c'était un projet, l'image. Mais votre lettre de ce matin serait plus convaincante.

AUTRE TEXTE

La lettre de Clemente Monterosso en page A10.

Zonage agricole

L'UPA sert une mise en garde à Québec

PIERRE GINGRAS

Le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Laurent Pellerin, enjoint au gouvernement Charest de ne pas céder de terrain en matière de zonage agricole et avertit du même coup les municipalités des grandes régions urbaines que leur expansion a nécessairement une fin.

Appelé à faire un bilan des 25 ans de la Loi sur la protection du territoire agricole, M. Pellerin estime que, sans cette législation, le patrimoine agricole ne serait pas ce qu'il est actuellement. « Les terres agricoles auraient été morcelées et ce qui restait de la zone verte aurait été finalement démantelé. Il faut bien l'admettre: il y a beaucoup de gens qui estiment encore aujourd'hui que la zone verte est temporaire, le temps de trouver autre chose à y faire que de l'agriculture. »

L'UPA nourrit d'ailleurs les mêmes appréhensions que la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) au sujet des pressions exercées sur la zone verte par les municipalités et les promoteurs immobiliers dans les grands centres urbains, notamment dans la région de Montréal. Il est vrai que certaines municipalités n'ont plus ou ont très peu d'espace pour assurer leur expansion, mais la situation était prévisible, fait-il valoir. C'est le cas notamment en périphérie nord de Montréal et sur la Rive-Sud.

La semaine dernière, la CPTAQ a décidé de fermer le dossier au sujet d'une demande de la Ville de Varennes pour exclure 91 hectares de la zone verte. Il est de notoriété publique que cette municipalité ne pourra plus d'ici peu poursuivre sa croissance immobilière faute de terrain. « Normal! lance le président de l'UPA. Quand c'est fini, c'est fini! Les promoteurs n'auront qu'à aller dans les municipalités voisines, là où il y a de la place. Qu'on laisse la zone verte tranquille. »

M. Pellerin rappelle par ailleurs que l'UPA avait appuyé les fusions municipales afin de favoriser une occupation maximale des nouvelles grandes villes sans avoir à empiéter sur la zone verte. L'Union des producteurs agricoles est très mobilisée sur la question du zonage. Son président estime même que la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Francine Gauthier, devrait rappeler à l'ordre son collègue des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, qui souhaite que le prolongement de l'autoroute 30 sur les territoires de Candiac, Saint-Constant, Delson et Sainte-Catherine se fasse en zone agricole. Au cours de la campagne électorale, M. Charest avait aussi soutenu le projet. Le gouvernement précédent avait présenté pour sa part un dernier tracé en tranchée le long de la 132.

Connaissez-vous un enseignant qui puisse continuer à travailler tout en étant accusé d'avoir comploté pour importer de la cocaïne?

dont, selon vous, on parle trop. Il pratique sa profession. Ne me dites pas qu'on ne respecte pas la présomption d'innocence dans ce pays!

Votre problème, mon cher Monterosso, et le problème de plein de vos collègues, c'est que vous confondez la présomption d'innocence et le droit de pratiquer une profession. Un accusé est innocent jusqu'à ce que l'État ait fait la preuve « hors de tout doute raisonnable » de sa culpabilité. Ça ne veut pas dire que les médias et le barreau doivent faire comme si de rien n'était en attendant!

Vous confondez le droit criminel, construit autour de l'idée de protec-

tion de la liberté individuelle, et le droit professionnel, qui vise à protéger le public en imposant des normes de conduite aux professionnels. Deux finalités radicalement différentes.

Vous n'êtes pas le seul, remarquez. Le Tribunal des professions du Québec a carrément importé dans le droit professionnel des règles du droit criminel. On a procédé à un détournement juridique qui sert à protéger plein d'avocats, et qui fait passer « la

protection du public » derrière, loin derrière. Je ne parle ni de Cliche ni de Guede, je ne connais pas la preuve contre eux. Parlons de membres du barreau au sujet desquels la preuve a été établie au grand jour. Claude F. Archambault, par exemple. Oui, celui des Pages jaunes. Il a été accusé simultanément en cour criminelle et devant le comité de discipline du barreau, en 1988, d'avoir incité un témoin à se parjurer. Il a été acquitté. Pourquoi? Parce que la preuve reposait sur une conversation enregistrée en violation de ses droits. Les policiers, a dit la Cour, n'avaient pas de motifs suffisants pour faire une telle écoute, si bien

UNE CHANCE DE GAGNER VOTRE SATURN

LA CÉLÉBRATION DES FÊTES SATURN

La berline ION 2003 de Saturn

Un look sport avec un moteur Ecotec 2,2 de 140 HP

0%[†]

FINANCÉ À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS PLUS \$1000 DE RABAIS^{††}

PLUS

Une chance de GAGNER votre SATURN ou

Un bon cadeau de 1500\$*

Utilisez-le comme bon vous semble sur un modèle 2003

Options, accessoires ou versement initial

Le VUE 2003 de Saturn

Robuste et spacieux — parfait pour une partie de pêche ou de golf.

0%[†]

FINANCÉ À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS.

PLUS

Une chance de GAGNER votre SATURN ou

Un bon cadeau de 1500\$*

Utilisez-le comme bon vous semble sur un modèle 2003

Options, accessoires ou versement initial

L'intermédiaire L200 2003

Chargée à bloc, mais abordable.

0%[†]

FINANCÉ À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS PLUS \$1000 DE RABAIS^{††}

PLUS

Une chance de GAGNER votre SATURN ou

Un bon cadeau de 1500\$*

Utilisez-le comme bon vous semble sur un modèle 2003

Options, accessoires ou versement initial

CHAQUE SATURN COMPREND UNE GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE PROPULSEUR.

Achetez en ligne à saturncanada.com ou appelez au 1 888 4SATURN. [†]Ces offres réservées aux particuliers sont d'une durée limitée et ne peuvent être jumelées. Elles s'appliquent aux nouveaux modèles 2003 de la berline ION, du VUE et de la L200 en inventaire. Sujettes à l'approbation de crédit de GMAC. Offres valides sur les véhicules livrés au plus tard le 3 janvier 2004. ^{††}Le rabais s'applique au prix d'achat fixé par le détaillant. Ce montant comprend les taxes. *Aucun achat requis. Le concours est ouvert aux résidents canadiens ayant atteint l'âge de majorité de leur province au moment de participer au concours. Le concours se termine le 3 janvier 2004 et s'applique aux modèles 2003 et 2004. Le bon-cadeau de 1500 \$ peut seulement être appliqué sur les options, les accessoires ou comme acompte pour des véhicules Saturn 2003 livrés au plus tard le 3 janvier 2004. Ce montant comprend les taxes. Visitez saturncanada.com/celebration ou votre détaillant pour obtenir le règlement. ^{††}Ces offres peuvent changer sans préavis. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Un échange de véhicules entre détaillants peut être requis. Voyez votre détaillant Saturn pour plus de détails.

<p>Saturn Saab Isuzu de Brossard 5950, boul. Marie-Victorin Brossard 1 866 862-3333 www.gravelauto.com</p>	<p>Saturn Isuzu de Terrebonne 1295, Carré Masson Lachenaie (450) 964-1374 www.saturndeterrebonne.saturncanada.com</p>	<p>Saturn Saab Isuzu Anjou 11000, rue Renaude-Lapointe Anjou (514) 355-9833 www.anjousaturn.com</p>	<p>Saturn Saab Isuzu de Laval 2800, boul. Chomedey Laval (450) 881-0028 www.bourassaauto.com</p>	<p>Mondial Saturn Saab Isuzu 9415, Papineau Montréal (514) 385-7222 www.mondialsaturn.com</p>	<p>Gravel Saturn Saab Isuzu 1, Place Ville-Marie, # 1180 Montréal 1 800 724-7457 www.gravelauto.com</p>	<p>Saturn Isuzu de Blainville 249, boul. Seigneurie Ouest Blainville (450) 437-6317 www.saturndeblainville.saturncanada.com</p>	<p>Décarie Saturn Saab Isuzu 6100, boul. Décarie Montréal 1 866 750-2222 www.gravelauto.com</p>	<p>West Island Saturn Saab Isuzu 9775, route Transcanadienne Ville Saint-Laurent (514) 332-4424 www.westislandsaturn.com</p>
---	---	---	---	---	--	---	--	---

ACTUALITÉS

La Grande-Bretagne songe à interdire aux vedettes de promouvoir la malbouffe

TRISTAN PÉLOQUIN

La Food Standards Agency (FSA), considérée comme le chien de garde de l'industrie alimentaire en Grande-Bretagne, songe à interdire aux vedettes populaires de figurer dans des publicités télévisées faisant la promotion de la malbouffe ou de boissons hautement caloriques.

Cette mesure draconienne a été proposée à la suite de la publication d'une étude qui établit des liens inquiétants entre l'augmentation de l'obésité chez les jeunes et la publicité qui leur est présentée à la télé.

Selon l'étude, la plupart des publicités adressées aux enfants peuvent être regroupées en quatre catégories : céréales contenant une quantité importante de sucre, boissons gazeuses ou hautement caloriques, confiseries, autres collations. S'ajoutent à cela les publicités vantant les chaînes de restauration minute, qui ont connu une croissance considérable depuis les 10 dernières années.

Au cours du même laps de temps, l'obésité a doublé en Grande-Bretagne, touchant aujourd'hui 8,5 % des moins de 6 ans, et 15 % des 15 ans et plus.

L'étude conclut que ces publicités, bien qu'elles n'aient pas nécessairement un impact direct sur le comportement des enfants, a une influence directe sur leurs préférences alimentaires.

Dans ses recommandations, la FSA réclame une réglementation plus sévère des publicités et reproche aux publicitaires d'utiliser des vedettes du sport et de la culture pop, généralement en condition

physique idéale, pour légitimer la consommation d'aliments à haute teneur en gras et en sucre.

Aussitôt son étude rendue publique, la FSA a obtenu l'appui de la prestigieuse revue médicale *The Lancet*, qui écrit dans son éditorial que « ces célébrités devraient avoir honte d'endosser ces produits, d'autant plus qu'elles sont généralement elles-mêmes soumises à des régimes très équilibrés ».

The Lancet réclame également, de concert avec la FSA, que la malbouffe soit soumise à des règles d'étiquetage plus sévères, utilisant notamment des symboles qui indiqueraient clairement aux consommateurs les risques médicaux liés à la malbouffe.

Déjà, la filiale britannique de Cadbury a annoncé qu'elle inscristrait sur ses emballages de chocolats et de confiseries des avertissements encourageant les consommateurs à manger de façon équilibrée.

Ce débat est lancé en Grande-Bretagne à peu près au moment où le Congrès américain s'appête à étudier un avant-projet de loi qui pourrait forcer les chaînes de restauration rapide à inscrire sur leurs menus l'information nutritionnelle concernant leurs produits.

Dans la foulée du rapport, les Britanniques étudient aussi la possibilité d'interdire complètement la publicité destinée aux enfants. Au Québec, la publicité commerciale destinée aux enfants de moins de 13 ans est clairement interdite par la Loi sur la protection du consommateur. L'embauche de vedettes sportives ou culturelles pour promouvoir certains produits d'alimentation n'est cependant pas réglementée.

Le stress ne causerait pas le cancer

« Ce n'est pas une maladie d'émotions », soutient une chercheuse montréalaise

NATHAËLLE MORISSETTE

Contrairement à la croyance populaire, le stress et les émotions refoulées ne contribuent pas à l'apparition de cellules cancéreuses. C'est du moins ce qu'affirme Rachel Marquis, psychologue à l'Hôtel-Dieu de Montréal et organisatrice du colloque *Cancer du sein 2003 : de la prévention à la compassion*, qui se tenait cette fin de semaine à Montréal.

« Il faut changer les mentalités, affirme M^{me} Marquis. Le cancer, ce n'est pas une maladie d'émotions. Il est vrai que la dépression ou l'anxiété peuvent affaiblir le système immunitaire et réveiller une cellule cancéreuse qui dormait depuis plusieurs années. Mais on n'a pas le droit de conclure qu'elles

sont des causes directes du cancer », insiste-t-elle.

André Robidoux, chirurgien oncologue au centre hospitalier de l'Université de Montréal, abonde dans le même sens. Selon lui, le colloque a permis aux patientes atteintes du cancer du sein ainsi qu'à leurs proches d'explorer toutes les facettes de la maladie en passant de la prévention au protocole de traitement.

« Nous avons fait une mise à jour sur les dernières découvertes qui ont été faites sur le cancer du sein. Plusieurs recherches réalisées portent essentiellement sur le comportement des patientes. »

Ainsi, des études démontrent que les femmes atteintes du cancer du sein qui fréquentent des groupes

de soutien psychologique survivent plus longtemps. Le Dr Robidoux souligne par ailleurs que les médecins doivent davantage porter attention à leurs patientes au lieu de se concentrer essentiellement sur le traitement. À eux seuls, les médicaments ne peuvent suffire à contrer la maladie. « Le quotidien est loin d'être facile pour ces femmes, mentionne-t-il. Elles vivent dans l'angoisse d'une fin de vie imminente. Il faut leur faire comprendre qu'il est normal de se sentir comme ça. »

Chaque année au Québec, 5200 femmes apprennent qu'elles sont atteintes du cancer du sein. Le colloque qui se tenait cette fin de semaine réunissait une centaine de professionnels de la santé. Plus de 300 personnes y ont assisté.

La pomme de terre pour traiter la maladie d'Alzheimer

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Une jeune chercheuse de l'Université Laval, Meriem Benchabane, s'emploie à produire à partir des pommes de terre des protéines complexes qui pourraient éventuellement servir au traitement médical de l'emphysème, des cirrhoses et même de la maladie d'Alzheimer.

C'était un grand jour, vendredi, pour la jeune aspirante au doctorat puisqu'on lui a décerné le prix *Young Scientist Footsteps* ainsi qu'une bourse de 5000 \$ provenant du Conseil de l'information en biotechnologie du Canada.

Meriem Benchabane est l'une des rares jeunes Canadiennes qui travaillent dans un domaine très pro-

metteur des biotechnologies dont l'objectif est de produire de façon économique des protéines à partir des plantes.

« Il est possible de produire des protéines à partir de tissus vivants, mais cela est coûteux et les cultures sont beaucoup plus sensibles à la présence de bactéries », a expliqué la chercheuse. L'insuline, essentielle au traitement du diabète, a été la première protéine recombinante purifiée (débarassée de bactéries). »

« Ce procédé est impossible pour les protéines plus complexes, particulièrement pour les protéines dont la structure moléculaire nécessite la fixation de sucres », a précisé M^{me} Benchabane.

M^{me} Benchabane travaille sur les

serpines, un groupe de protéines qui pourraient servir éventuellement d'inhibiteurs de protéase des protéines (sorte d'enzyme qui permet d'effectuer la fragmentation des protéines) et être utilisées dans la prévention ou le traitement des maladies comme l'emphysème, les cirrhoses et même la maladie d'Alzheimer.

Les pommes de terre de la chercheuse ont été modifiées génétiquement. Plutôt que de les rendre plus résistantes aux insectes, comme en recherche agronomique, le gène les programme pour produire des serpines. Ces serpines pourront être utilisées à des fins pharmaceutiques ou commerciales.

Résultats		GAGNANTS		LOTS	
649	Tirage du 2003-11-15	6/6	0	2 000 000,00 \$	
		5/6+	7	71 875,00 \$	
		5/6	226	1 780,90 \$	
		4/6	11 885	64,90 \$	
		3/6	222 075	10,00 \$	
Complémentaire: (42)		Ventes totales:		12 388 706 \$	
		Prochain gros lot (appr.):		5 000 000 \$	
49	Tirage du 2003-11-15	6/6	0	1 000 000,00 \$	
		5/6+	0	50 000,00 \$	
		5/6	17	500,00 \$	
		4/6	918	50,00 \$	
		3/6	18 909	5,00 \$	
Complémentaire: (22)		Ventes totales:		583 002,00 \$	
Extra	Tirage du 2003-11-15	Extra	Tirage du 2003-11-16	Quintessence	Tirage du 2003-11-16
NUMÉRO 562281		NUMÉRO 664893		③ 134	④ 8713
PANCO	Tirage du 2003-11-16	PANCO Special			
02 05 10 12 13 15 17 19 23 24		26 29 33 39 40 42 51 53 59 65			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.					
ÉMISSIONS-TIRAGES LE LUNDI ET LE MARDI À 19h SUR LE RÉSEAU TVA					

POUR SE FAIRE UNE IDÉE

LA PRESSE AFFAIRES

Tous les jours dans **LA PRESSE**

ANGLAIS

COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION

Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue

À temps partiel et semi-intensifs

matin, après-midi, soir, samedi

COURS INTENSIFS de jour, 25 h/semaine 165 \$ à 185 \$/semaine* aussi disp.: 30 h / sem. 1 à 7 fois/sem. • 250 \$/30 h*

* matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$

Formation en entreprise adaptée à vos besoins

Cours privés : toutes les langues

Converlang

école de langues postmoderne accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Montréal (514) 278-5309 www.converlang.com

EN PRIMEUR. CE SOIR...

ARTS SPECTACLES

Tous les jours dans **LA PRESSE**

EN BREF

Attention au Sildenafil

Santé Canada a publié un communiqué hier afin de mettre en garde les consommateurs contre deux produits appelés Stamen et Bell Magic Bullet, dans lesquels une substance non autorisée, le Sildenafil, a été décelée. Le Sildenafil est un médicament d'ordonnance qui se vend sous la marque Viagra pour traiter la dysfonction érectile chez l'homme. Un mauvais usage du Sildenafil peut entraîner de graves effets indésirables. Les personnes qui prennent du nitrate, sur ordonnance ou en vente libre, doivent éviter de prendre du Sildenafil. La prise simultanée de ces deux médicaments peut entraîner une baisse potentiellement mortelle de la tension artérielle. L'usage du Sildenafil peut, dans des cas extrêmement rares, en-

dommager le tissu pénien et entraîner une impuissance permanente.

Vaccin contre la pneumonie et la méningite

Des chercheurs cubains ont annoncé avoir découvert le premier vaccin synthétique contre la pneumonie et la méningite, a annoncé hier la presse cubaine. Selon Vicente Vérez, directeur du Centre d'études antigènes de l'Université de La Havane, cité par l'agence AIN, le vaccin contre *Haemophilus Influenzae* de type B sera présenté à un congrès qui se déroulera dans la capitale cubaine du 23 au 28 novembre prochains. Des études cliniques réalisées à Camaguay (centre) ont démontré l'efficacité du vaccin, plus de 99 % des bébés vaccinés ayant fabriqué des anticorps contre les virus de la pneumonie, de la méningite et d'autres maladies.

Traction intégrale de série car l'hiver n'est pas une option.

Équipement de série à l'avant-garde.

- Traction intégrale en permanence
- Moteur V6 2,5 litres développant 192 chevaux
- Système de freinage antiblocage
- Répartition électronique de la force de freinage
- Système à sacs gonflables pouvant détecter les occupants
- Sacs gonflables latéraux pour le conducteur et le passager avant
- Rideaux gonflables latéraux à l'avant et à l'arrière
- Système de sécurité avec télécommande et vérification sonore
- Belle finition intérieure en érable moucheté
- Luxueuse finition intérieure en cuir
- Entretien prescrit gratuit

X-TYPE 2.5 2004 à partir de **41,195 \$**

499 \$*

par mois en location

\$3,995 versement initial

PLUS

TRANSMISSION AUTOMATIQUE SANS FRAIS

L'OFFRE SE TERMINE LE 30 NOVEMBRE 2003

DECARIE MOTORS

8255 Bougainville
Montréal
Tél: (514) 334-9910
(angle Decarie et de la Savane)
www.decarie.com

JOHN SCOTTI JAGUAR

4305 boul. Métropolitain Est
St-Léonard
Tél: (514) 725-2221
Fax: (514) 725-3662
www.johnscotti.com

JAGUAR LAVAL

3475 boul. Le Carrefour
Laval
Tél: (450) 688-1880
Fax: (450) 688-7080
www.jaguarlaval.com



L'instinct de la performance

GROUILLÉZ-VOUS.

Limite de 1 par client !



Modèle ES-GT illustré

De nouveau
« Le meilleur achat de sa catégorie »
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

Mazda Protegé SE 2003

OU Louez à partir de

169\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 100\$

0

%

DE FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 48 MOIS*



« Le meilleur achat de sa catégorie »
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval



Meilleur achat
Carguide 2003

Mazda Protegé5 2003

OU Louez à partir de

229\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 100\$



« ... petit bolide très plaisant à conduire ... »

« ... la vie est dure pour ses rivales ... »

Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval



Association des Journalistes
Automobile du Canada

Meilleur coupé sport ou berline sportive
(moins de 35 000\$)

MAZDASPEED^{MC}

OU Louez à partir de

349\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 100\$

vroum-vroum



NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.
GARANTIE LEADERSHIP MAZDA
Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA
Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



mazda

www.mazda.ca



Les concessionnaires Mazda du Québec

MONTRÉAL PLUS

Un garage de la SQ rasé par le feu

Les pertes sont évaluées à plusieurs centaines de milliers de dollars

TRISTAN PÉLOQUIN

Un incendie majeur survenu vers 5h25 hier matin a entièrement ravagé le garage du Service régional d'urgence de la Sûreté du Québec (SQ), à Longueuil, où étaient abrités des véhicules d'intervention tactique ainsi que de l'équipement lourd.

Il est impossible pour l'instant de savoir si l'incendie a été provoqué par une main criminelle. Compte tenu de l'ampleur des dégâts, une enquête a été entreprise par le service de police de Longueuil, qui n'écarte aucune hypothèse pour le moment. La SQ ne participera pas directement à l'enquête puisqu'il ne s'agit pas de son territoire.

Invoquant des raisons de sécurité, la porte-parole de la SQ, Manon Gagnard, a refusé de révéler précisément quels véhicules se trouvaient à l'intérieur du bâtiment au moment de l'incendie. Le corps policier possède notamment des véhicules blindés et des robots servant à désamorcer des bombes, mais il a été impossible de savoir s'ils comptaient parmi les pertes. « Il ne s'agit pas d'un dépôt de munitions, mais nous ne cachons pas que certains équipements contenaient des matières dangereuses ou explosives », a dit M^{me} Gagnard.

Dans les ruines calcinées du garage, on pouvait clairement reconnaître la carcasse d'un poste de commandement mobile évalué à plus de 300 000 \$.

Trois bateaux et quelques camions de transport, garés à l'arrière de l'immeuble, semblent par contre avoir parfaitement résisté à la chaleur du brasier.

L'équipement détruit était en principe réservé à l'usage tactique pour Montréal et l'ouest du Québec. La SQ affirme avoir mis en action un plan de contingence qui permettra de rapatrier temporairement certains véhicules des autres territoires. Certaines pièces d'équipement pourraient également être remplacées en l'espace



L'incendie a entièrement ravagé le garage du Service régional d'urgence de la Sûreté du Québec, à Longueuil, où étaient abrités des véhicules d'intervention tactique ainsi que de l'équipement lourd. Seuls trois bateaux et quelques camions ont échappé aux flammes.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©

de quelques heures.

Fait à noter, à l'instar des autres organismes gouvernementaux québécois, la Sûreté du Québec ne souscrit pas à un régime d'assurances. Les pertes devront donc être absorbées par l'État ou encore par les budgets du corps policier. « Nous pouvons

difficilement évaluer le coût des dégâts pour le moment. Chose certaine, il y en a pour plusieurs centaines de milliers de dollars », a indiqué la porte-parole.

Le gardien de sécurité, qui a alerté les services d'urgence au petit matin alors qu'il faisait sa ronde de surveil-

lance, a été brûlé au visage et aux mains. Il aurait été enveloppé par une boule de feu provoquée par un retour de flammes lorsqu'il a ouvert la porte du garage. L'homme dans la vingtaine, qui est au service d'une agence privée, a été transporté à l'hôpital. On ne craint pas pour sa vie.

À l'arrivée des pompiers, « l'immeuble était à 100 % en flammes », a affirmé l'agent Pierre Quintal, porte-parole du service de police de Longueuil. L'alerte a nécessité l'intervention d'une quarantaine de pompiers. Les flammes ont été maîtrisées vers 9h30.

EN BREF

Longueuil : règlement en vue avec les pompiers

La nouvelle convention collective des pompiers de Longueuil est en voie d'être réglée, les 280 pompiers ayant approuvé le contrat de travail proposé par le médiateur nommé par le ministère du Travail. L'entente de six ans prévoit des hausses salariales de 11,5 % et la mise en place d'un service de pompiers permanents dans les huit arrondissements de Longueuil. Avant la fusion municipale, six des huit villes fusionnées avaient des pompiers volontaires. Les pompiers de Longueuil avaient rejeté la première entente survenue en juillet dernier entre la Ville et le syndicat. La nouvelle convention collective doit maintenant recevoir l'approbation du comité exécutif et du conseil municipal.

Hommage aux deux alpinistes disparus

Une messe commémorative a été célébrée hier à l'Oratoire Saint-Joseph en l'honneur d'Yves Laforest et de Michel Bastien, alpinistes disparus le 30 juillet après avoir atteint le mont Hope Peak, en Colombie-Britannique. Plus d'une centaine de personnes sont venues rendre un vibrant hommage à ces deux alpinistes aguerris. Les photos qui défilaient sur un écran géant, les chants et les témoignages ont permis aux proches de saluer les deux hommes une dernière fois. Les alpinistes étaient partis le 26 juillet pour une expédition de sept jours dans le parc national des Glaciers. Après leur disparition, des recherches intenses ont été faites pendant plusieurs jours, sans succès. Yves Laforest était le premier Québécois à avoir gravi l'Everest.

L'usine Paris Star transformée en immeuble d'habitation

NICOLAS BÉRUBÉ

La bonneterie Paris Star, cette grosse usine recouverte d'aluminium brun située à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Rachel, sera transformée en immeuble d'habitation. Les travaux de conversion doivent commencer au printemps et prendre fin au début de l'été 2005.

La bâtisse subira au passage un important *lifting* : le promoteur entend démolir tous les murs extérieurs, pour ne garder que la structure de béton. Au total, 90 appartements en copropriété, dont le prix variera de 119 000 à 450 000 \$, seront construits.

« La demande de logements dans le quartier est importante, explique Steven Schouela, un des promoteurs du projet ParisLOFT. Aujourd'hui, le secteur est très

recherché. Il y a un grand intérêt autour du projet. »

Quant à la centaine d'employés qui travaillent à l'usine, ils ne savent toujours pas ce que l'avenir leur réserve : le propriétaire actuel, George Guttman, a indiqué qu'il étudiait plusieurs scénarios. « J'ai plusieurs options, comme le déménagement ou une fusion avec une autre entreprise. Ce sont des décisions qui seront prises au cours des prochains mois. Paris Star va se transformer, mais l'entreprise ne fermera pas. »

Un changement apprécié

Fondée dans les années 50 à deux pas de la *Main*, l'usine de textile Paris Star était l'une des dernières usines à avoir pignon sur rue dans un quartier aujourd'hui très recherché pour sa qualité de vie, sa proximité avec le cen-

tre-ville et ses boutiques spécialisées.

Paris Star avait d'ailleurs défrayé la manchette il y a quelques années, lorsque les résidents du voisinage s'étaient plaints des fumées nauséabondes causées par la teinture des tissus qui s'échappaient de l'usine. Après plusieurs années de tergiversations, un incinérateur de 45 tonnes avait finalement été installé sur le toit de l'usine en 1999, au coût de 500 000 \$.

Si l'on en croit la réaction des voisins de l'usine rencontrés cette semaine, le changement de vocation de la bâtisse sera bien accueilli dans le quartier. « Chose certaine, ça ne pourra pas être plus laid que ça l'est actuellement ! explique Marc-André Hébert, qui habite en face de l'usine depuis deux ans. Je crois que la

transformation va rendre le quartier plus agréable à vivre. »

La circulation dans le secteur était également un problème pour certains. « Quand les camions arrivent à l'usine, ils bloquent la rue pendant plusieurs minutes, explique Jacqueline, voisine de l'usine depuis 1996. Ça va faire du bien de voir un changement. »

Selon les plans du promoteur, quelque 80 places de stationnement seraient prévues à l'intérieur de l'édifice.

Aucune demande de permis n'a encore été déposée à la Ville. Michel Prescott, responsable de l'habitation au comité exécutif, a affirmé être au courant du projet. « Le projet est à l'étude. C'est un quartier qui subit des changements importants. C'est inévitable que des usines doivent laisser leur place à d'autres types d'utilisation. »

Un cinéaste français s'intéresse aux orphelins de Duplessis

NATHAËLLE MORISSETTE

Les orphelins de Duplessis feront certainement entendre leur voix en Europe puisqu'un cinéaste français, Marc Petit-Jean, a réalisé un documentaire portant sur cette sombre période de l'histoire du Québec.

Présenté aujourd'hui dans le cadre des sixièmes rencontres internationales du documentaire de Montréal, *Les Enfants de Duplessis* dresse un véritable portrait de la situation sociopolitique qui prévalait dans les années 50, époque où Maurice Duplessis dirigeait la province.

« Au moment où la compagnie européenne Arte m'a demandé de réaliser un documentaire sur les enfants de Duplessis, je ne connaissais rien de cette histoire, a ra-

conté Marc Petit-Jean, lors du visionnement de presse hier. En faisant des recherches, je me suis rendu compte qu'il y avait peu de documentation sur le sujet. »

Dès le début du film, les images parlent d'elles-mêmes. On y montre des hommes et des femmes qui n'oublieront jamais cette période de leur vie. Quatre d'entre eux racontent leur histoire et, par le fait même, celles de milliers d'enfants. Orphelins, ils ont grandi dans des crèches surpeuplées tenues par des religieuses.

Plusieurs de ces orphelinats ont ensuite été convertis en instituts psychiatriques. De connivence avec les instances religieuses, les médecins de l'époque ont posé de faux diagnostics, qualifiant des milliers d'enfants de « débilés profonds » et d'« arriérés mentaux ».

Victimes de sévices sexuels, violences physiques et psychologiques, ces orphelins maintenant devenus adultes ont vécu toute leur vie dans la peur. « J'ai rencontré des gens qui portaient en eux des souvenirs douloureux, raconte le cinéaste. C'était touchant mais aussi révoltant. »

Interrogé pour défendre le point de vue de l'Église, Raymond Saint-Gelais, président de l'Assemblée des évêques du Québec, semblait visiblement mal à l'aise devant la caméra. Tentant de banaliser les gestes des prêtres et des religieuses, il mentionne notamment : « J'ai déjà reçu une volée de mon père et ça m'a fait du bien. »

Le documentaire fait également état d'une lutte qui est loin d'être terminée. Même si près de 11 000 orphelins de Duplessis ont reçu un

moyenne de 25 000 \$ de la part du gouvernement du Québec en 2001, d'autres hommes et femmes disent en avoir bavé dans leur enfance alors qu'ils ont été élevés dans un orphelinat à Huberdeau, dans les Laurentides. Bruno Roy, président du Comité des orphelins de Duplessis, souhaite qu'ils reçoivent leur part du gâteau. « Le gouvernement prétend qu'ils n'ont pas été internés dans des institutions psychiatriques, on ne veut donc pas les dédommager », dénonce-t-il.

Pendant ce temps, M. Roy attend toujours des excuses de la part de l'Église et du Collège des médecins, qui refusent d'admettre les torts qui ont été faits à ces enfants.

Les enfants de Duplessis sera diffusé ce soir à 21h30 à l'Office national du film.

GÂTEZ-VOUS.

Elles arrivent!

0 \$ COMPTANT
à la location
sur tous nos modèles 2004*



Mazda B3000 SX Dual Sport 2004

OU Louez à partir de

279 \$ PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
ET **0 \$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Camionnette importée
la plus vendue au pays depuis 16 ans.*

0 %
DE FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 36 MOIS*



Mazda Tribute DX 2004

OU Louez à partir de

329 \$ PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

vroom-vroom

GAGNANTE
de plus de 50 prix internationaux

★★★★★
Indice de sécurité
le plus élevé lors d'impact**

Toujours
« Coup de cœur »
Le Guide de l'auto 2004, Jacques Duval



mazda6 GS 4 cylindres 2004

Louez à partir de

345 \$ PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

OU Obtenez

2,9 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 36 MOIS*

500 \$
EN CADEAU...
juste avant les Fêtes!

Quand vous achetez ou louez une Mazda6 2004,
vous obtenez une valeur de 500\$. Au choix:

- Première mensualité
- Plan de garantie prolongée
- Accessoires
- Service d'entretien
- Rabais équivalent

... C'est vous qui décidez!

**PRÊT
À ROULER**

NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.
GARANTIE LEADERSHIP MAZDA
Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète.
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA
Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



mazda

www.mazda.ca

LOCATION
Personnalisez
MAZDA

PROGRAMME
**MAZDA POUR
LES DIPLÔMÉS**

Les concessionnaires Mazda du Québec

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.
Financement à l'achat aux particuliers de 0% jusqu'à 36 mois sur les camionnettes Mazda de série B et les tribunes 2004 neuves, financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. *Taux de location personnalisée Mazda; offres portant uniquement sur la location au détail des camionnettes Mazda B3000 SX Dual Sport 2004 (modèle XC855A400) et des Mazda Tribute DX 2004 (modèle WS855A400) et des Mazda6 GS 4 cylindres 2004 (modèle G4D54A400) neuves. Aucun dépôt de sécurité sur les camionnettes Mazda de série B. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8 à 10 km supplémentaire. Location avec limite de 100 000 km disponible. Immobilisation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus.
**Rapports de l'IIAC 1997-2002. **Tests effectués aux É.-U. sur la Mazda6 2003. Indice de sécurité le plus élevé enregistré par la NHTSA des É.-U., à la fois pour le conducteur et les passagers, lors de tests d'impact frontal. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 11 novembre 2003.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trotter > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Les lois de la nature



apratte@lapresse.ca
 ANDRÉ PRATTE

Difficile de croire que ce congrès sans objet, sans intérêt et mal organisé fut l'oeuvre du puissant Parti libéral du Canada, si dominant dans la politique canadienne qu'on le qualifie de « parti naturel de gouvernement ». Difficile... jusqu'au discours du nouveau chef, Paul Martin, vendredi soir. Après l'extraordinaire performance oratoire de la rock star tiers-mondiste Bono, M. Martin aurait pu décevoir, lui-même étant un orateur

Paul Martin est visiblement prêt à gouverner.

plutôt médiocre. Or, le chef libéral — enfin chef! — a présenté avec une certaine passion une vision claire et ambitieuse de ses objectifs pour le Canada. Il a fait de même en conférence de presse samedi, démontrant une maîtrise des dossiers et une capacité d'expression qui échappaient trop souvent à son prédécesseur.

La vision Martin est éminemment centriste. C'est ce positionnement de centre pragmatique qui a toujours fait la force du Parti libéral. « Je ne crois pas aux dogmes de droite, a dit M. Martin. Je ne crois pas à la théorie de la percolation économique (*trickle down economics*), ou encore que des inégalités croissantes soient la preuve d'une société saine. Je ne crois pas non plus aux dogmes de gauche. Je ne pense pas qu'on puisse diriger un gouvernement quand les banquiers sont à vos trousses. »

Dans leur analyse détaillée des dernières élections, les politologues

Blais, Gidengil, Nadeau et Nevitte montrent que cette position centrée vaut au Parti libéral l'allégeance constante d'au moins un quart des électeurs canadiens. « Cela ne signifie pas que les libéraux sont certains de gagner à chaque élection, mais cela signifie que les autres partis entreprennent la lutte avec un sérieux handicap, expliquent-ils. Il est possible que les libéraux perdent, mais seulement si des facteurs à court terme jouent fortement contre eux. »

Des facteurs à court terme comme l'usure du gouvernement ou les scandales. Usure, scandales, il ne fait pas de doute que le gouvernement de Jean Chrétien souffrait de ces maux-là. Mais arrive Paul Martin, qui jouit d'une solide réputation de probité et de compétence. Et qui, ses propos de la fin de semaine le confirment, a parfaitement saisi ce que sont les préoccupations des Canadiens aujourd'hui. En particulier, M. Martin a promis de mettre un terme à « l'unique combinaison canadienne de désaccords régionaux et de querelles intergouvernementales ». C'est pourquoi il s'est empressé de rencontrer les premiers ministres provinciaux.

M. Martin mise aussi sur une gouvernance moins autoritaire. Le leader libéral nous pardonnera d'être sceptique; ce n'est pas la première fois qu'une nouvelle équipe promet ce genre de réforme. Une fois en poste, M. Martin et son entourage acceptent-ils vraiment de partager le pouvoir aujourd'hui concentré au bureau du premier ministre? Sur cette question comme sur plusieurs autres, le prochain premier ministre a mis la barre si haut que toute hésitation, tout recul risque de susciter beaucoup de déception.

Les premiers pas franchis en fin de semaine par Paul Martin sont encourageants. L'homme est visiblement prêt à gouverner. Le seul danger qui menace les libéraux à l'heure présente, c'est la complaisance. Car cela aussi est naturel, chez un parti convaincu que le pouvoir lui appartient de droit divin.

Bibliothèque cherche livres



mouimet@lapresse.ca
 MICHÈLE OUIMET

Le portrait est déprimant : les bibliothèques scolaires périssent, le nombre de bibliothécaires est passé de 140 à 40 depuis 1992, 80 % des bibliothèques au secondaire et 67 % au primaire possèdent des ouvrages désuets et il existe encore des livres de référence sur l'URSS, un pays pourtant effacé de la carte du monde depuis 15 ans.

Il existe des tonnes de statistiques plus déprimantes les unes que les autres : en 1998, Québec consacrait 5,29 \$ par élève pour l'acquisition de livres; cinq ans plus tard, ce chiffre chutait à 3,75 \$. Au secondaire, le prix moyen d'un roman est de 17 \$ et celui d'un ouvrage de référence, 29 \$, etc.

Ces statistiques-chocs soulignent à quel point les bibliothèques sont à la dérive. Et c'est scandaleux. Pas un gros scandale juteux qui fait des vagues; juste un petit scandale, un vrai, qui traîne dans le décor depuis des années et qui n'émeut que quelques initiés.

Heureusement que le Salon du livre revient chaque année, en novembre, pour nous rappeler que lire, c'est important. S'il fallait attendre le gouvernement, les élèves auraient le temps de se transformer en analphabètes.

Une chose est certaine, le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, n'est guère ému. Au contraire. Il a vite fait une croix sur les 70 millions que les péquistes avaient promis pour rafraîchir les bibliothèques.

Le ministre a sa recette pour sortir les bibliothèques de la déche : le partenariat avec les bibliothèques publiques. Sauf qu'elles sont mal en point. Deux pauvres ensemble, ça ne fait pas des enfants

forts. Le Québec dépense 26 \$ par habitant pour ses bibliothèques alors que l'Ontario et la Colombie-Britannique versent 35 \$, la Finlande 60 \$ et le Danemark 100 \$. L'île de Montréal compte 2,48 livres par habitant, Toronto cinq et Vancouver, quatre.

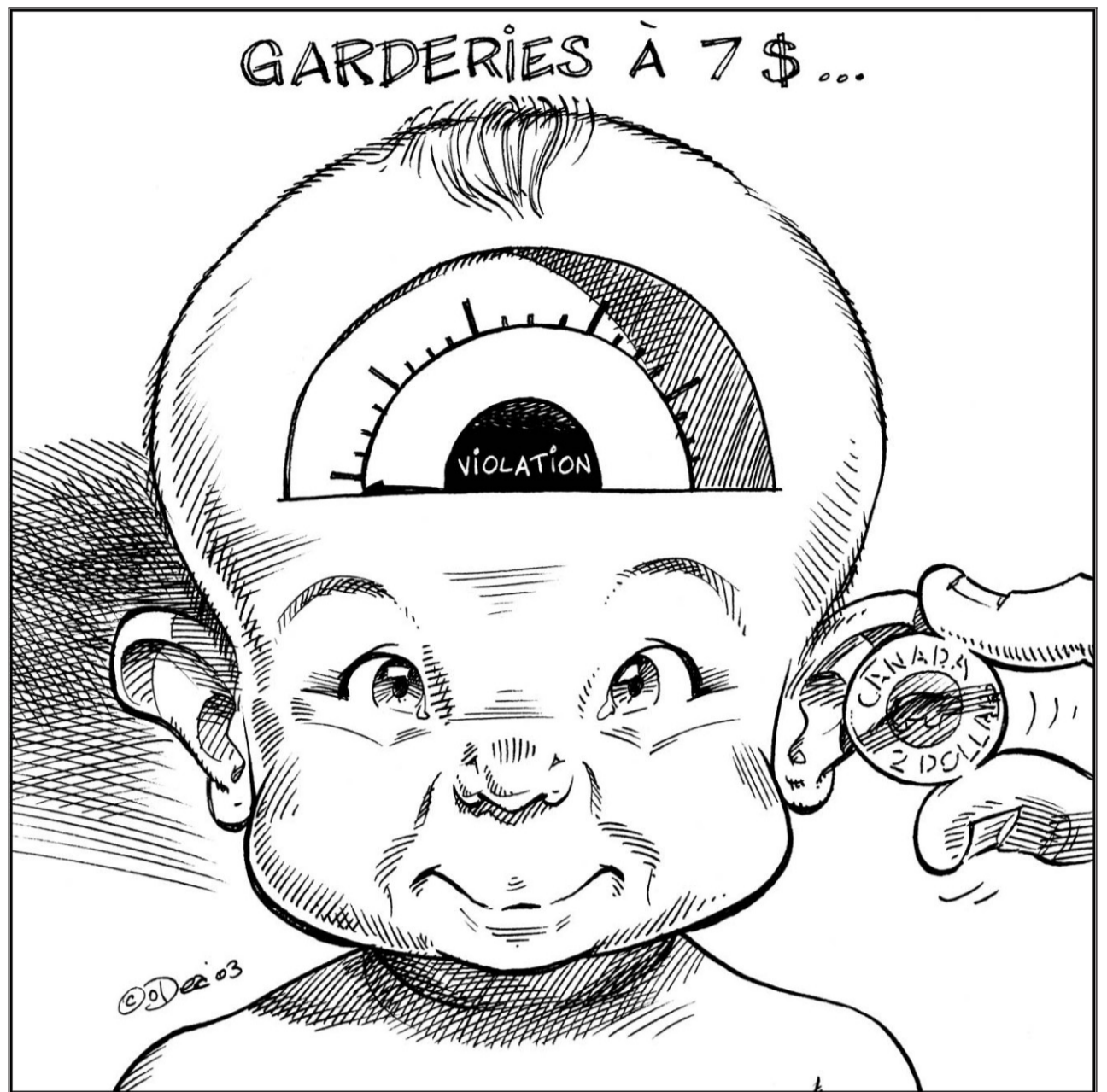
Pendant que nos bibliothèques s'étiolent, les Américains bougent : en 2002, le Congrès a voté une enveloppe de 250 millions pour soutenir les bibliothèques. Une étude reliant le succès scolaire à la richesse des bibliothèques a convaincu nos voisins d'injecter de l'argent dans les livres.

Pourtant, le Québec a investi des sous dans les bibliothèques scolaires : 56 millions entre 1996 et 2001. Mais c'est nettement insuffisant. Et c'est le ministère de l'Éducation qui l'affirme dans un document secret daté de décembre 2001 : « La désuétude de la documentation, l'insuffisance des ressources financières (...) et ce, même si les écoles ont reçu des allocations spéciales importantes (...) anéantissent les efforts de redressement. » Anéantissent. Le mot est fort mais il décrit bien la réalité.

« Ce n'est pas la réforme, qui bouleverse l'école depuis trois ans, qui va inculquer aux enfants le goût de lire. Plonger le nez dans un livre est devenu compliqué. Ce simple geste a été découpé en nombreuses compétences aussi inutiles qu'encombrantes. »

Par exemple, un enfant de première année qui lit doit « démontrer son ouverture à l'univers culturel lié à la langue », « porter un jugement esthétique », « intégrer ses acquis culturels dans ses expériences de lecture », « nommer les émotions au cours d'une expérience culturelle », etc.

Les écoles doivent déposséder leurs bibliothèques. Et si le gouvernement se plaint qu'il n'a pas d'argent, qu'il fasse appel au privé. Après tout, les entreprises sont les premières à profiter d'une main-d'oeuvre faite de têtes bien remplies.



patrick dea pdea@lapresse.ca, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

RÉPLIQUES

Présomption d'innocence

Les médias ont une responsabilité particulière dans le traitement et la présentation des dossiers

CLEMENTE MONTEROSSO
 L'auteur est avocat.

Autant la vitalité de la démocratie suppose une presse informée et attentive, autant elle implique une justice exigeante et sereine. Cela vaut particulièrement dans les affaires dites criminelles ou plus justement en matière de justice pénale. Parce que la charge émotive est généralement plus grande que dans les domaines civil et commercial, les opinions promptes amènent des prises de partie aveugle; les médias ont donc une responsabilité particulière dans le traitement et la présentation des dossiers ou des éléments d'information, tant par le volume de la place accordée que par le ton général employé dans les articles.

À cet égard, je regrette la façon dont un grand quotidien comme *La Presse* a rendu compte dans son édition du jeudi 6 novembre des nouveaux et importants développements de cette affaire connue depuis plusieurs années comme « l'affaire des Hells Angels ». Aussi bien le volume (2 pages et demie) que le ton des articles, ceux de M. André Cédilot principalement, sont de nature à influencer défavorablement l'opinion publique en ce qui

concerne les divers avocats impliqués. Outre M. Benoît Cliche, actuellement en détention provisoire, plusieurs autres avocats ont été dépeints sous un jour relativement peu favorable.

Si cette tendance devait se maintenir, c'est tout le principe fondamental de la présomption d'innocence, base de notre système judiciaire, qui se trouverait remis en cause.

Certes, ces textes sont des articles d'information et non pas des éditoriaux (souvent plus lus que ces derniers, tout respect dû aux éditoriaux) mais, ils tendent à la longue à véhiculer une image négative et à répandre dans l'opinion publique des impressions éminemment néfastes pour la réputation de ces avocats et propres à gêner l'exercice d'une justice sereine.

« Ce ne sont pas les seuls articles de M. Cédilot qui sont en cause mais bien d'autres dans divers médias avec une tendance grandissante à abaisser voir à mépriser les pénalistes. »

Parler fréquemment de « l'avocat de la pègre » ou évoquer constamment la présence de certains d'eux à telle ou telle fête de « leurs clients » ne peut que nuire à leur tâche immédiate et à la suite de

leur carrière.

J'observe d'ailleurs que ce sont essentiellement des avocats exerçant en droit pénal qui sont aussi souvent cloués au pilori ou livrés à la vindicte alors qu'il n'en va pas de même des civilistes, par exemple, lors même qu'ils sont amenés à défendre de véritables chevaliers d'industrie.

Il ne faudrait pas que les médias, fût-ce de façon inconsciente, soient amenés à saper dans les faits la présomption d'innocence et à créer dans l'opinion une sorte d'attente ou même d'exigence d'un verdict de culpabilité, quelle que soit l'affaire en cause. Plus encore en droit pénal que dans les autres domaines du droit, en raison même de la nature des faits concernés et de l'objet des débats, d'une certaine fragilité des acteurs souvent, là plus encore s'impose le respect rigoureux de la présomption d'innocence, comme l'a justement rappelé le Bâtonnier du Québec.

Je veux espérer que tous les journalistes, y compris et peut-être d'abord dans les articles d'information, auront le souci rigoureux de faciliter l'existence d'un climat serein, dans la présente affaire comme dans toutes autres, climat indispensable à la fois au respect et à l'exercice de la justice dans un régime démocratique.

Un programme efficace

YVES LAMONTAGNE
 L'auteur est président du Collège des médecins.

Le journal *La Presse* publiait le 25 octobre dernier une série d'articles sur l'état de santé quelque peu préoccupant d'une soixantaine de médecins québécois. Ces articles ont donné lieu à plusieurs reportages où on a pu sentir poindre une inquiétude certaine. Cette inquiétude, nous la comprenons. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons mis sur pied un programme de surveillance que nous jugeons efficace. Celui-ci nous permet de nous assurer que l'état de santé actuel de ceux qui peuvent maintenir leur droit d'exercice ne porte pas at-

teinte à la qualité des services rendus. Nous communiquons régulièrement avec leurs médecins traitants afin d'avoir la certitude qu'ils suivent leur traitement et que leur état de santé ne compromet pas un exercice sécuritaire de la médecine, une obligation déontologique fondamentale.

Notre programme de surveillance ne sera plus performant que si deux conditions sont respectées. La première est de recevoir aussi vite que possible le signalement d'un médecin qui pourrait être inapte à exercer la médecine pour des raisons de santé. C'est par ailleurs un devoir déontologique fait à chaque médecin que de signaler de telles situations.

La seconde condition est de pouvoir intervenir sans délai. Actuellement, lorsque nous avons des raisons de croire qu'un médecin est dangereux, nous n'avons pas les moyens légaux de le suspendre immédiatement. Le Code des professions nous oblige en effet à réunir un comité de discipline pour obtenir une radiation provisoire, ce qui peut prendre plusieurs jours : c'est trop long ! Nous avons par conséquent demandé, à maintes reprises, que le Code des professions, ou mieux la Loi médicale, soit amendé pour que nous puissions jouer pleinement notre rôle de protection du public quand la santé d'un médecin représente un risque trop grand pour ses patients. Nous y tenons.

Pubs au pilori



pgagne@lapresse.ca

PIERRE-PAUL GAGNÉ

Qu'ont en commun Bell Canada et les Rôtisseries St-Hubert ? Ne cherchez pas à relier ces compagnies par les produits qu'elles offrent ou à travers une quelconque convergence d'intérêts. C'est beaucoup plus simple : ce qu'elles ont en commun, c'est d'avoir lancé, au cours des derniers mois, des campagnes publicitaires qui ont déplu à beaucoup de nos lecteurs.

La publicité semble être devenue, au fil des années, un des domaines où les gens ont la « mèche » la plus courte. Ainsi, on ne pardonne pas facilement ce qu'on considère comme du mauvais goût ou l'absence de rectitude (politique et autre). Également, on ne tolère pas beaucoup que soient « bafouées » les croyances religieuses et l'égalité des sexes.

Il y a quelques années, le « Tasse-toé mononcle ! » de Volkswagen, avait beaucoup fait jaser. À l'époque, des groupes de gens du troisième âge s'étaient plaints de ce que la consécration sous-jacente de cette pub était d'encourager les jeunes à manquer de respect à leur égard.

Cette année, le plus beau cas, celui qui a fait jaser toute la province, soulevant des débats passionnés autant dans les brasseries qu'à l'intérieur des bureaux de l'Union des producteurs agricoles, a été sans contredit celui du « téléphone à poche de pépère », la campagne publicitaire de Bell. Même le président de l'UPA, Laurent Pellerin, y est allé de son analyse pour dire que cette campagne était « de très mauvais goût puisqu'elle entretient des préjugés à l'endroit des agriculteurs ».

Des propos qui ne sont pas éloignés de ceux de M. Louis-Philippe Lamy, de Sainte-Thérèse, qui précise dans un courriel envoyé à *La Presse* : « La campagne des téléphones à poche mérite un prix d'insignifiance, alors qu'on nous renvoie l'image d'une bande de débiles maintenant équipés de cellulaires. »

Or, au même moment où faisait rage le débat sur la pub de Bell, il s'est trouvé qu'un petit groupe d'agriculteurs tuaient quelques têtes de bétail à bout portant (et devant des caméras de télévision) pour appuyer leurs revendications. Ce qui devait relancer le débat et nous valoir plusieurs courriels dont la teneur peut être résumée par celui de M. Pierre Parent, de Gatineau : « Il est quand même ironique de constater que l'UPA a condamné la rigolote publicité de Bell. Après avoir constaté ce que les cultivateurs d'aujourd'hui sont capables de faire avec un fusil de calibre 12, je crois que l'UPA devrait adopter la publicité de Bell afin de redorer sa propre image ! »

Quoi qu'il en soit, ces dernières semaines, la campagne de Bell a été complètement éclipsée par celle des Rôtisseries St-Hubert (qui vient d'être retirée des ondes, hier) où on voit un groupe de fidèles chanter les mérites du poulet barbecue au cours d'une cérémonie religieuse qui se déroule dans une église. Laissons s'exprimer quelques lecteurs parmi d'autres :

> « En tant que Québécois élevé dans la religion catholique, je trouve votre dernière pub de très mauvais goût. Non pas que je me tienne à l'église tous les dimanches, mais bien parce que j'ai conservé un respect des institutions, des gens et de notre passé collectif. Ce n'est pas en ridiculisant les institutions et notre patrimoine que vous irez chercher une nouvelle clientèle. » (Claude Brunet, Longueuil)

> « Qui a pu avoir l'idée de mousser la vente du poulet en montrant une église, un prêtre et des fidèles qui cherchent dans leur « Prions » quoi répondre à l'appel du président de l'assemblée, si ce n'est quelqu'un qui ne connaît pas le respect et qui est totalement dépourvu de sensibilité religieuse. C'est le signe d'un esprit vulgaire. » (Jean Langelier, Saint-Jean-sur-Richelieu)

Mais Bell et St-Hubert peuvent se consoler : elles ne sont pas les seules dont les messages publicitaires suscitent la controverse. Ces derniers mois, nous avons également reçu du courrier en abondance concernant des pubs de Loblaw's, de La Citadelle, de McDonald, de Fly, d'Uniprix, de Belair Direct et de plusieurs autres. Sans oublier toutes les lettres réprobatoires au sujet de pubs d'automobiles, de lingerie féminine et de loteries de toutes sortes...

VOTRE ÉDITORIAL

« Ne t'aide pas, le ciel t'aidera! »

Vous avez un point de vue à exprimer sur un sujet d'actualité ? Vous pouvez maintenant nous proposer VOTRE éditorial. Notre adresse : forum@lapresse.ca

GENEVIÈVE LAJEUNESSE
L'auteure est étudiante en traction à l'Université de Montréal.

Je souhaite souligner une réalité que je juge paradoxale : à mon avis, le régime de l'Aide financière aux études, tel qu'il est conçu actuellement, favorise dans certains cas le travail au noir et la passivité de l'étudiant sur le plan financier.

Voici pourquoi.

Dans certaines situations, un étudiant à temps plein est réputé indépendant, c'est-à-dire que l'Aide financière aux études ne tient pas compte du revenu de ses parents dans le calcul de l'aide à laquelle il a droit. C'est le cas, notamment, si l'étudiant a travaillé à temps plein pendant au moins deux ans, s'il a un enfant, s'il a cessé d'étudier à temps plein pendant au moins sept ans ou s'il a un diplôme de premier cycle — ce qui est mon cas.

Là où le bât blesse, c'est que l'étudiant qui est dans cette situation n'a pas vraiment avantage à travailler à temps partiel tout en poursuivant

ses études à temps plein. En effet, au-delà d'un certain seuil (qui correspond, *grosso modo*, au seuil de la pauvreté), chaque dollar gagné par l'étudiant équivaut à une diminution de 0,50 \$ de la bourse qu'il recevra. Autrement dit, chaque heure de travail à 8 \$ lui rapporte dans les faits 4 \$, puisque sa bourse sera amputée de 4 \$. Évidemment, si l'étudiant travaille au noir, il ne sera pas pénalisé. Voilà une découverte que ne tardera pas à faire l'étudiant qui n'a pas reçu de bourse pour avoir tourné trop de boulettes après ses cours. Il réalisera également, non sans une certaine rancœur, qu'au bout du compte

son revenu annuel aurait été pratiquement le même s'il avait fait la grasse matinée plutôt que des hamburgers.

Selon moi, le gouvernement devrait continuer d'accorder une aide financière minimale aux étudiants, mais ne devrait pas pénaliser ceux qui gagnent un revenu supérieur au seuil déterminé par l'Aide financière aux études. De fait, des études prouvent qu'un étudiant qui travaille 15 heures ou moins par semaine a de meilleures notes que ses collègues qui ne travaillent pas. En outre, en conjuguant études et emploi, l'étudiant apprend à gérer son temps et acquiert souvent une

expérience de travail intéressante. Or actuellement, le message qu'envoie le gouvernement aux étudiants correspond à peu de choses près à « ne t'aide pas, le ciel t'aidera ».

Les Éditions du Boréal sont heureuses d'offrir à l'éditorialiste invité de cette semaine une sélection de livres de son catalogue.

Boréal
www.editionsboreal.qc.ca



PHOTO ARMAND TROTTER, La Presse©

Judith Lussier : « La pop nous offre si peu de diversité que c'est une bénédiction que Kazaa soit là pour nous faire connaître de nouveaux artistes. »

Des artistes de droite?

JUDITH LUSSIER
L'auteure est Montréalaise.

Alors que les NTIC (les nouvelles technologies de l'information et des communications) se développent pour créer un monde de partage des connaissances, il est étonnant de voir que les artistes, eux, vivent à droite avec des idées aussi libérales que la propriété intellectuelle.

Alors que Linux, un système d'exploitation fondé sur l'échange de connaissances techniques et gratuites entre tronches de l'informatique, commence à faire craindre le géant Microsoft, les artistes sont là à calculer combien ils viennent de perdre sur les ventes qui auraient pu être faites si ce n'avait pas été de Kazaa. Contrairement à ce qui a été avancé, je ne crois pas que l'ADISQ s'y prenne trop en retard pour réagir à ce nouveau phénomène de société. Je crois plutôt que le retard qu'elle a pris est au niveau des mentalités.

Aujourd'hui, dans l'univers culturel, tout est gratuit ! Il faut s'en réjouir car c'est l'éducation d'un peuple qui est de plus en plus accessible. Les journaux carburent à la publicité pour pouvoir nous offrir des suppléments sur le Web, les festivals s'appuient sur de gros commanditaires pour donner à la population des spectacles extérieurs de qualité, les bibliothèques donnent accès à Internet gratuitement, les magazines culturels sont par

milliers dans les kiosques. Internet fournit non seulement de la musique mais aussi des films, des jeux, des livres et des logiciels gratuitement. Des grands moments du cinéma comme la trilogie du *Parrain* et des logiciels comme *Photoshop* qui permettent à nouvelle génération d'artistes de créer, tout ça offre à la jeunesse des possibilités infinies ! Madonna clame dans sa chanson *Hollywood* que les chaînes de radio jouent toujours les mêmes chansons. En effet, la pop nous offre si peu de diversité que c'est une bénédiction que Kazaa soit là pour

Aujourd'hui, dans l'univers culturel, tout est gratuit !

nous faire connaître de nouveaux artistes. Vraiment, croyez-vous qu'un étudiant puisse encore se permettre de s'acheter un disque dont il n'a jamais entendu une seule chanson seulement pour le plaisir de découvrir ? Non, les jeunes veulent du solide avant de dépenser leur argent durement gagné.

Britney, Justin, J-Lo ou sinon on ne paye pas ! Et comme on trouve rarement la totalité des pièces d'artistes peu connus, le disque conserve quand même sa valeur. Par exemple, on ne trouve que trois chansons de Lulu Hugues. Juste assez pour la

faire connaître à ceux qui en ont entendu parler. Le producteur M. Sabourin, invité à Radio-Canada l'avoue, on n'a jamais écouté autant de musique !

Pour moi, la musique, l'art en général, a toujours été une possibilité de rencontre, de partage entre plusieurs créativités. Sinon, pourquoi faire de la musique ? Pour l'argent ? Les artistes ne cessent de remercier les fans lors des galas mais ne sont pas prêts à partager gratuitement leur art.

J'ignore quelle solution on trouvera pour que les musiciens ne crévent pas de faim. L'aire du mécénat est révolue et les consommateurs ne voudront pas payer 0,99 \$ pour quelque chose qu'ils peuvent avoir gratuitement. L'idée du partenariat avec les fournisseurs est intéressante mais en bout de ligne, c'est le peuple qui

écoupe. J'espère en fait que la solution sera à l'image de Linux, pour lequel l'union des savoirs crée la force. Au lieu de chercher à gagner des redevances pour leur travail, les inventeurs de Linux (www.linux.org) prônent le GNU (General Public License) : une licence sans droit de propriété privée, fondée sur la somme des connaissances de tous ceux qui veulent bien y mettre leur grain de sel. La musique de l'avenir sera-t-elle composée, écrite et chantée de façon aussi communautaire ? Pourquoi pas ?

Un gros bravo (sic) à la STM!

NORMAND BÉLISLE
L'auteur est un Montréalais.

En tant qu'usager de la Société de transport de Montréal, je trouvais le service Telbus hautement performant et avant-gardiste. Pour les non-initiés, le service Telbus était ce service qui vous permettait de connaître l'heure de passage, à un arrêt déterminé, des trois prochains autobus en composant le numéro de téléphone affiché sur ledit arrêt. Je dis « était » car dorénavant il en sera tout autrement.

Par les temps qui courent, si vous composez le numéro Telbus, une jolie voix numérisée vous informera en effet que « Dorénavant, veuillez composer A-U-T-O-B-U-S, ou le 288-6287 », on nous demande par la suite de bien vouloir demeurer en ligne, que notre appel sera transféré. Après cet aimable transfert voici ce que l'on peut entendre : « Ici AUTOBUS, le nouveau service d'information de la STM. Pour les horaires d'autobus faites le 1, pour le centre de renseigne-

ment pour les trajets faites le 2. »

Après avoir fait le 1, comme suite logique, on nous propose cinq options. La première étant l'horaire du prochain bus (ce pourquoi on est en ligne depuis 2 minutes !) on nous demande d'entrer le code d'arrêt ou l'ancien numéro Telbus suivi du carré. La joie ! Comme ce code n'est connu de personne, ni affiché où que ce soit pour l'instant, on nous donne ce fameux code d'arrêt de cinq chiffres que nous devons mémoriser pour le prochain appel ! Ensuite on nous demande d'entrer le numéro de la ligne d'autobus pour laquelle nous désirons connaître l'heure de passage. Quand on pense qu'à l'heure de pointe il y a un autobus aux cinq minutes, aussi bien attendre le prochain autobus que de perdre son temps à pitonner !

Quelqu'un peut-il me dire pourquoi passer d'un système unique en son genre et qui fonctionnait à merveille à un système tordu où l'on doit pitonner pendant trois, quatre minutes avant d'avoir l'information ? Je me doute bien de la réponse... rationalisation. Il

est vrai qu'en jumelant le service AUTOBUS (qui ne servait à rien) avec celui de Telbus on y a probablement vu une économie. Parlons-en de l'économie. Ce fameux code d'arrêt de cinq chiffres, je présume qu'on va devoir le rendre accessible à tous. Quelqu'un a-t-il évalué le coût de remplacement de tous les panneaux d'arrêt qui se trouvent dans l'île de Montréal ? Alors qu'auparavant, le simple fait de composer le numéro Telbus nous donnait l'information sans avoir à entrer le numéro de la ligne d'autobus (il y avait là quelque chose d'intéressant pour les touristes !), dorénavant il nous faudra composer A-U-T-O-B-U-S, choisir une des cinq options, entrer le code à cinq chiffres et ensuite entrer le numéro de la ligne d'autobus... Tout cela intercalé de la version anglaise du message ! Et dire que comme complément à ce service, en appuyant sur la touche 3 on pouvait participer à un sondage. Eh ! Oh ! Y a personne dans la boîte qui a pensé à utiliser ce service pour sonder le bon peuple utilisateur ?

VICTOIRE POUR SUBARU!

PETTER SOLBERG, CHAMPION DES PILOTES
AU CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES DE LA FIA 2003



WRC
FIA WORLD RALLY
CHAMPIONSHIP



www.swrt.com
www.subaru.ca

Le Championnat du monde des rallyes est un circuit féroce et sans merci, c'est même la compétition par excellence pour les véhicules de production de série. Les épreuves se déroulent dans quatorze pays, beau temps, mauvais temps, sur des routes publiques fermées pour l'occasion, en été comme en hiver. Comme terrain d'essai pour la robustesse, la fiabilité, la mécanique et la performance, le Championnat du monde des rallyes n'a pas son pareil.

Depuis plus de dix ans maintenant, Subaru utilise le circuit du monde des rallyes comme une unité mobile de recherche et développement. Notre engagement en matière de perfection nous a d'ailleurs permis de mettre au point une formule éprouvée, qui allie le moteur *boxer* à cylindres opposés horizontalement, la suspension à grand débattement et la traction intégrale symétrique à prise constante Subaru. Dès que vous prendrez le volant d'une Subaru, vous ressentirez les avantages de cette combinaison gagnante, tout droit sortie du circuit des rallyes.

Encore cette année, Subaru fait partie du cercle des gagnants. Le pilote Petter Solberg, de l'équipe des rallyes Subaru, s'est emparé du titre de champion des pilotes pour l'ensemble du Championnat du monde des rallyes de la FIA 2003, entre autres grâce à une première place au rallye de Grande-Bretagne. Subaru en est d'ailleurs à son sixième titre de championnat, ayant notamment remporté le championnat des constructeurs en 1995, 1996 et 1997 ainsi que le championnat des pilotes en 1995 et 2001. Cette attitude gagnante a valu à Subaru une réputation de compétiteur féroce parmi ses constructeurs rivaux comme Mitsubishi, Ford, Peugeot et Citroën.

Aujourd'hui Subaru célèbre la victoire de Petter Solberg et les autres pilotes de Subaru s'estiment fiers de faire partie d'une équipe gagnante. Ils reprennent tous le travail dès demain en préparation de la saison du Championnat du monde des rallyes 2004, un circuit où la victoire dit tout.

 **SUBARU**